

Le Pour et le Contre

PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN
(Le journal ne reçoit pas d'abonnements de moins d'un an.)

France, colonies françaises et pays de protectorat français. 10 fr.
Étranger..... 15 fr.

Prix du numéro : 50 centimes

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 15
DIMANCHE 9 AVRIL 1916

JOURNAL FINANCIER

PARAÎSSANT LE DIMANCHE



PRIX DES INSERTIONS

Annonces anglaises 1 fr. 50
— Réclames 3 fr. »

Ce tarif n'est pas applicable aux annonces de souscriptions.

DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF :
H. de SAINT-ALBIN

BUREAUX : 178, rue Montmartre, Paris
(BOULEVARD POISSONNIÈRE) — (2^e Arrond^e)

Sommaire

L'application de l'impôt personnel sur le revenu global. — Acquittement de l'impôt de 5 0/0 sur les coupons des valeurs étrangères touchés à l'étranger.

La circulation fiduciaire et la hausse des prix.

La crise du Change.

Revue de la Semaine.

Chronique des Mines d'or.

Dividendes et Coupons.

L'impôt sur le Revenu.

Assemblées et Bilans. — Compagnie Algérienne. — Société Nancéienne de Crédit Industriel et de Dépôts. — Banque Nationale de Crédit.

Nouvelles et Informations.

Coupons.

Rapports : Société Nancéienne de Crédit Industriel et de Dépôts. — Compagnie Centrale d'Eclairage par le Gaz (Lebon et C^{ie}).

Cours de la Bourse du 1^{er} au 7 avril.

Tirages, etc.

L'APPLICATION DE L'IMPÔT PERSONNEL SUR LE REVENU GLOBAL

Le *Journal Officiel*, dans son numéro du 6 avril, a publié une nouvelle instruction du ministre des Finances concernant l'application de l'impôt général sur le revenu (loi du 15 juillet 1914) tendant à préciser la portée des dispositions législatives et réglementaires qui ont trait aux personnes assujetties à l'impôt et aux revenus servant de base d'imposition.

En raison de l'importance de ce document qui sera d'un grand secours pour les assujettis, nous le publierons *in extenso*, mais par fragments, à cause de sa longueur. On trouvera plus loin la première partie de cette nouvelle Instruction.

ACQUITTEMENT DE L'IMPÔT DE 5 0/0 SUR LES COUPONS DES VALEURS ÉTRANGÈRES TOUCHÉS A L'ÉTRANGER

Nous avons publié, dans le numéro du 6 février, une note de la Direction de l'Enregistrement au sujet de l'acquittement de l'impôt de 5 0/0 sur les coupons des fonds d'Etat et des valeurs étrangères *non abonnées*, conformément à la loi du 29 mars 1914. Voici une note émanant du Ministère des Finances sur le même sujet :

Le délai imparti pour faire la déclaration des revenus des valeurs mobilières étrangères et des revenus touchés à l'étranger et pour payer la taxe y afférante est arrivé à expiration le 31 mars 1916.

Pour le seul bureau de Paris, 2.774 déclarations ont été passées jusqu'à cette dernière date; l'impôt perçu dans ce bureau s'est élevé à 5.340.572 fr., correspondant à un revenu déclaré de 106.811.440 fr. et à un capital d'au moins 2 milliards, si l'on admet un taux moyen de placement à 5 0/0. Mais un certain nombre de contribuables, empêchés jusqu'à présent de se conformer à leurs obligations fiscales, se sont demandé s'il leur serait possible, même après l'expiration du délai légal, de se mettre en règle avec le Trésor.

Le Ministre des Finances vient de décider qu'en raison des circonstances actuelles, aucune contravention ne sera relevée jusqu'à nouvel ordre pour retard dans les déclarations, lorsque celles-ci seront spontanées.

A Paris, ces déclarations continueront à être reçues au bureau de l'Enregistrement, rue de la Banque, 13.

LA CIRCULATION FIDUCIAIRE ET LA HAUSSE DES PRIX

La discussion au Sénat du projet de loi concernant les crédits provisoires du deuxième trimestre de 1916 a été l'occasion d'un court débat sur la relation qui existe entre le montant de la circulation fiduciaire et la hausse du prix des denrées. L'accroissement de cette circulation a-t-il une influence réelle sur les prix ? — Oui, répond le Rapporteur général de la Commission des Finances, M. Aimond. — Non, riposte tout aussitôt le Ministre.

M. le Rapporteur général. — Je crains bien que le décret paru ces jours-ci, au *Journal Officiel*, n'ait pour effet d'augmenter, d'une façon considérable, les avances de la Banque de France à l'Etat. C'est un mal que nous devons subir. Mais je tiens néanmoins à appeler l'attention du Sénat sur ce fait qu'une augmentation de la circulation fiduciaire aura une répercussion certaine sur le prix des denrées. (*Très bien ! Très bien !*)

Une des causes, en effet, de la vie chère — je ne dis pas la principale cause — c'est la substitution du billet de banque à la monnaie dans une trop grande proportion.

M. le Ministre des Finances. — Ce n'est pas le cas chez nous.

Le prix des denrées a moins augmenté en France que dans tous les autres pays. En Angleterre où on échange les *bank notes* contre de l'or, la vie a augmenté dans des proportions considérables, parce que les prix du fret ont haussé considérablement aussi et grèvent tous les objets d'alimentation.

M. le Rapporteur général. — Je ne dis pas que l'augmentation de la circulation fiduciaire soit la principale cause de la cherté de la vie, mais il n'en est pas moins vrai que c'est un élément dont il faut tenir compte. Je n'en veux pour preuve que les faits qui ont suivi les émissions d'assignats. Il y a donc une limite raisonnable qu'il ne faudrait pas dépasser. C'est pour cela que je suis convaincu que votre prévoyance, qui a déjà entrevu le problème, saura prendre les mesures pratiques nécessaires pour éviter une augmentation trop considérable des émissions de billets, ce qui ne pourra avoir qu'une répercussion heureuse sur le prix des denrées en France. (*Très bien !*)

L'affirmation de M. Aimond et la négation de M. Ribot contiennent chacune une part de vérité, mais elles procèdent d'une analyse incomplète du phénomène de pathologie monétaire que nous avons sous les yeux. Le diagnostic de nos médecins parlementaires est en défaut ; il faut donc le corriger si l'on ne veut pas s'exposer à soigner seulement les symptômes du mal, alors que ce qu'il importe c'est de soigner le mal lui-même. La surabondance des approvisionnements monétaires n'est que la forme extérieure de ce mal dont souffrent, à des degrés sensiblement égaux, tous les belligérants et aussi, quoique dans une moindre mesure, les pays neutres. La cause première, fondamentale, en est dans le déséquilibre entre la masse des capitaux liquides et la masse des capitaux cristallisés sous forme de marchandises échangeables. Dans toute entreprise bien conduite, le fonds de roulement doit toujours être proportionné aux besoins de l'entreprise, lesquels sont fonction des immobilisations qu'elle comporte. Si le fonds de roulement est relativement trop élevé, une portion demeure inemployée, ce qui entraîne une perte d'intérêts ; s'il est insuffisant, il faudra emprunter le surplus et supporter les charges de cet emprunt. Dans l'un et l'autre cas, il y a perte ; et il y a perte, que le fonds de roulement soit représenté par des espèces en caisse ou par des crédits en banque.

Il n'en va pas différemment dans l'entreprise sociale. Son fonds de roulement doit toujours rester adéquat à ses besoins. S'il y a déséquilibre entre la valeur des richesses qu'elle crée et la masse des instruments disponibles pour l'achat de ces richesses, cet excédent de disponibilités sur les besoins provoquera invariablement la hausse des prix. Et c'est bien ce qui se produit actuellement. Les énormes dépenses de la guerre, d'une part, les consommations improductives qu'elle entraîne, d'autre part, aggravent sans cesse ce déséquilibre. Nous passons notre temps à libérer des capitaux et à détruire les richesses qui sont la contre-partie de ces libérations ; nous créons des disponibilités et nous réduisons toujours davantage la masse des marchandises contre lesquelles ces disponibilités sont susceptibles de s'échanger. Il importe peu, *en principe*, que le règlement de ces échanges s'effectue avec des billets de banque — ce qui est, en France, le cas le plus général — avec des chèques comme en Angleterre, avec des billets et des virements comme en Allemagne ; billets, chèques, virements sont des instruments monétaires d'une forme différente, mais dont l'origine et la fonction sont les mêmes. Ils n'existent que parce qu'il y a, à la base, création de disponibilités par voie de libération des capitaux immobilisés. Il n'y a donc pas lieu d'incriminer la circulation fiduciaire, mais bien les dépenses économiquement improductives que la guerre impose aux belligérants.

Ces dépenses, comme l'a déclaré M. Ribot, sont un mal qu'il nous faut subir, avec tous ses effets. Elles sont la conséquence inévitable de l'état de guerre. Qu'on s'efforce de les réduire en faisant disparaître celles qui ne sont pas indispensables, qu'on supprime le gaspillage dans l'organisation de la Défense nationale et dans l'administration de la Société, et l'on aura travaillé à rétablir l'équilibre rompu. Néanmoins, ni l'économie, ni la suppression du gaspillage ne permettront de ramener aux proportions où il serait désirable qu'elle fut ramenée la masse énorme des capitaux rendus liquides par les dépenses publiques. On n'y parviendra que si l'on s'attache résolument à drainer vers les caisses du Trésor le trop-plein des disponibilités, à le résorber, en quelque sorte, par l'immobilisation en titres de l'Etat. Voilà le problème qui se pose. Pour le résoudre, nous avons le sentiment que ni les Obligations ni les Bons de la Défense — du moins dans les conditions actuelles de leur placement — ne pourront suffire. Il faudra trouver autre chose qui soit susceptible d'attirer directement le propriétaire des capitaux et non plus seulement celui qui en est le dépositaire temporaire car, dans ce cas, les disponibilités restent une menace latente pour la circulation. Qu'on le veuille ou non, on ne réalisera cette immobilisation nécessaire que si l'on se décide à intéresser le déposant sous une forme ou sous une autre.

Nous avons déjà abordé plusieurs fois cette question. Nous ne reviendrons pas sur l'idée que nous avions développée dès le mois de juin dernier d'établir dans les banques un *Compte courant du Trésor* (1). On l'a écartere pour des raisons sur lesquelles il ne nous plaît pas de revenir. Mais, pour de pareils problèmes, les solutions négatives ne sont pas des solutions. La question reste posée. En attendant qu'on ait trouvé le moyen idéal qui ramènera au Trésor la plus grande portion des disponibilités surabondantes, sans contrarier au-

(1) Voir numéros 27 juin, 8 août, 7 et 14 novembre 1915.

FOP 188

cun intérêt, il y a cependant quelque chose à faire. Chacun doit s'efforcer de pratiquer et de faire pratiquer autour de lui l'économie du billet de banque. La forme sous laquelle on mobilise les disponibilités n'est pas, en effet, indifférente à la hausse des prix. Nous employons, en France, le mode le plus mauvais qui soit, celui qui incite le plus à la dépense et qui, par conséquent, est le plus susceptible d'accroître la demande des produits. Il nous faut changer de méthode ; développer le compte en banque, qui entraîne, à chaque retrait, l'obligation de réfléchir, de comptabiliser, pour ainsi dire, le prélèvement que l'on va effectuer sur son actif. C'est souvent un frein assez puissant pour arrêter sur la voie de la prodigalité.

Toujours dans le même ordre d'idées, nous devons regretter qu'après plus de vingt mois, on n'aït pas cru pouvoir rétablir intégralement le régime normal des Caisses d'épargne. Le maintien jusqu'à ces temps derniers des restrictions établies au début de la guerre est une faute. A combien de gens on a fait perdre l'habitude et le goût de la prévoyance et de l'économie ! Ceux qui vivent un peu dans la rue peuvent s'en convaincre chaque jour. C'est là un facteur, et même un des facteurs principaux, de la hausse des prix des subsistances. Et celui-là aussi est indépendant du chiffre de la circulation fiduciaire. Enfin, qui oserait prétendre que ce formidable passif qu'on laisse se créer et s'accumuler au profit de débiteurs qui n'ont pas toujours la volonté de l'épargne, ni parfois celle du travail, et au détriment de ceux qui savent et veulent économiser, n'est pour rien dans cet accroissement du volume des consommations privées auquel la hausse des prix est imputable ? Nous n'insisterons pas sur ces réflexions. Disons cependant que si l'on veut véritablement guérir le mal, il faut le voir où il est. Ni les discours, ni les dissertations académiques n'arrêteront son développement, si on n'a pas le courage de lui appliquer, avec persévérance, une médication appropriée et énergique.

LA CRISE DU CHANGE

La crise du change s'est encore aggravée. Le chèque sur Londres approche de 28.60, malgré les efforts de la Banque de France pour contenir la hausse ; le 6 avril, le cours moyen coté était 28.56, soit une prime de 13.24 0/0 en faveur de la livre sterling. La Cable New-York frise le cours de 6 francs pour 1 dollar, soit 13.77 0/0 de prime ; le florin d'Amsterdam monte par sympathie à 2.60 et les couronnes scandinaves à 1.78. Ces deux derniers cours représentent respectivement une prime de 24.82 et 28.06 0/0. La Suisse fait aussi 15 0/0 de prime et l'Espagne, à 5.76 1/2, 15.90 0/0. Et cependant, les déclarations de M. Ribot au Sénat nous apprennent que la Banque, depuis le début de l'année en cours, a déjà fourni au marché plus de 500 millions de francs de remises. L'an dernier, le change livré au commerce français par notre institution d'émission a atteint le montant de 800 millions. Il suffit de rapprocher ces deux chiffres pour se rendre compte du redoublement d'activité de la Banque en vue de faciliter la couverture de nos engagements extérieurs.

On se plaint, il est vrai, quelque peu, à la Bourse, que la Banque subordonne ses livraisons à des justifications de besoins commerciaux. C'est son droit le plus absolu. Tout vendeur est libre de négocier sa marchandise aux conditions qu'il lui plaît ; et, en cette matière, la Banque de France est un vendeur comme un autre. Nous ajouterons qu'il est, selon nous, très désirable qu'elle n'abandonne pas sa manière de faire actuelle. Dans les circonstances difficiles que nous traversons, le commerce français est en droit d'attendre qu'elle lui réserve son concours. On dit bien que les ventes ainsi faites n'agissent pas sur la cote, laquelle reflète seulement les conditions des transactions libres. Nous ne partageons pas cette opinion. Les ventes de la Banque satisfont des besoins au même degré que les ventes libres de tout contrôle ; elles couvrent des demandes que le marché n'a plus à servir. S'il était vrai que cet allégement de la demande n'exerce sur la cote aucun effet, c'est que celle-ci ne serait plus sincère et alors il faudrait aviser. Mais, encore une fois, nous ne croyons pas que tel soit le cas.

Quoi qu'il en soit, et si la proportion de 500 mil-

lions par trimestre devait se maintenir, c'est 2 milliards que la Banque serait appelée à sortir cette année. C'est beaucoup, étant donné surtout qu'elle ne doit pas avoir que la préoccupation du change. Elle a d'autres obligations non moins impérieuses. Nous sommes persuadés qu'elle ne l'oublie pas, mais il est bon de le rappeler de temps en temps pour que d'autres ne l'oublient son pas non plus. Il importe que le Trésor vienne à aide en procédant, sans tarder, à la mobilisation, annoncée publiquement par le ministre des Finances, du portefeuille français de valeurs étrangères, et en obtenant de nos Alliés anglais des ouvertures de crédits. Dimanche dernier, notre confrère financier des *Débats* annonçait qu'une opération de grande envergure était en voie de négociation avec Londres. Espérons qu'elle aboutira rapidement et qu'ainsi s'affirmera, dans les faits, cette solidarité d'intérêts, solennellement proclamée *urbi et orbi* à la suite de la récente Conférence de Paris.

L'initiative privée a, elle aussi, le moyen et le devoir de s'exercer. Nous l'informons, pour sa gouverne, que le Département d'Etat de Washington vient d'adresser à tous les consuls américains une circulaire les invitant à faire connaître, dans leur circonscription, que les banques des Etats-Unis sont disposées à faciliter, par des crédits d'acceptation ou autres, les règlements commerciaux. « Les renseignements parvenus au Département, dit la circulaire, montrent que les négociants faisant le commerce avec les Etats-Unis se trouvent fréquemment gênés par l'impossibilité d'obtenir les crédits auxquels ils étaient habitués antérieurement. Vous devrez leur faire connaître qu'ils peuvent aujourd'hui demander ces crédits aux banques des Etats-Unis. » On signale également que les taux d'intérêt pour le papier commercial sont actuellement plus bas en Amérique que dans n'importe quel autre pays du monde. Pourquoi ne profiterions-nous pas d'une situation qui, moralement et financièrement, nous est extrêmement favorable ?

REVUE DE LA SEMAINE

La publication du budget anglais et l'annonce des impôts nouveaux qu'il traîne à sa suite, ont été pour le Stock-Exchange le sujet de réflexions couleur du temps, qui ont un peu nui à l'activité des affaires. Cette brume de Londres s'est étendue jusqu'à Paris où les mêmes besoins d'argent nous valent déjà, outre l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les bénéfices de guerre et en nécessiteront prochainement bien d'autres que notre ministre des Finances ne nous précise pas encore, mais qu'il nous annonce déjà. La multiplication des impôts n'est cependant pas ce qui préoccupe le plus la Bourse ; la perspective d'un nouvel emprunt de guerre l'intéresse plus directement dans ses opérations. M. Ribot ayant fait allusion, la semaine dernière, de la tribune du Sénat, à la nécessité de ce second emprunt, qui est d'ailleurs évidente par elle-même, des esprits un peu hâtifs en avaient immédiatement conclu qu'une nouvelle émission de 5 0/0 national allait se faire dans quelques semaines ; qu'elle donnerait lieu, sans doute, comme la précédente, à l'exercice d'un privilège pour le 3 0/0 ; et, cette prévision s'étant rapidement accréditée, les affaires se ralentirent en vue de cette occasion qui allait s'offrir à l'emploi des capitaux disponibles. Même, bien des gens s'aviseront qu'il pouvait être avantageux d'arbitrer le 5 0/0 1915 contre le 3 0/0 afin de profiter du privilège qui allait échoir à ce dernier.

Des avis officieux, dont un directement donné au marché par le Syndic des agents de change, ont démenti ces prévisions : l'emprunt n'est pas imminent ; il ne se fera ni avant, ni probablement même pendant l'été, mais seulement dans un avenir impossible à préciser. Rien non plus n'implique absolument qu'il se fera en la même forme que le précédent, et, encore moins y a-t-il de certitude que le 3 0/0 doive y bénéficier d'un privilège quelconque. Telle est la substance de l'ordre du jour, purement négatif, on le voit, mis en circulation par différentes voies, mais émané du Ministère des Finances.

Il ne faudrait, d'ailleurs, pas en exagérer la portée, comme on avait exagéré celle de la première parole de M. Ribot. L'emprunt ne se fera, de toute évidence, que lorsqu'il sera nécessaire. Personne, pas même le Ministre, ne peut prévoir dans quel délai cette nécessité s'imposera, car il y a bien d'autres moyens à tenter, si l'on veut,

de ravitailler le Trésor. Encore bien moins peut-on dès maintenant prévoir de quelle manière les circonstances permettront de le réaliser. Il n'y a donc pas encore lieu pour les capitalistes de le faire entrer dans leurs combinaisons de placement. Mais de là à prétendre qu'on ne verra plus ni émission de 5 0/0 ni attribution d'un privilège au 3 0/0, il y a loin... Les raisons qui ont voulu une fois déjà qu'il en fût ainsi ont toujours leur valeur.

A la suite de la conversation de M. Ribot avec le syndic des agents de change, d'après laquelle le 3 0/0 ne participerait pas à la combinaison du nouvel emprunt, ce fonds a rétrogradé vivement de 63.23 à 63. L'opération n'est d'ailleurs pas immédiate. C'est pourquoi le 5 0/0, à 88.03, offre plus de résistance que précédemment.

Le 3 0/0 Amortissable, ex-coupon, s'inscrit à 69. Le 3 1/2 Amortissable s'avance à 91.25.

L'émission des *Obligations 5 0/0 de la Défense*, interrompue provisoirement la veille de l'emprunt, est de nouveau rouverte. Ces obligations, remboursables en 1924, sont émises pendant la première quinzaine d'avril à 95 fr. 14 net par obligation de 100 fr. Du 16 au 30 avril, le prix d'émission sera de 95 fr. 33.

Un peu de tassement s'est produit sur les fonds coloniaux. La *Tunisienne 1892* revient à 317 ; le *2 1/2 Annam et Tonkin* s'inscrit à 62 ; l'*Afrique Occidentale 3 0/0* rétrograde à 348 ; dans le groupe des *Indo Chine*, le *3 1/2 1913* recule à 335. Le *Maroc 4 0/0 1914*, garanti par le Gouvernement français, se maintient à 419.

Le rouble se tient sans grande variation à 1 fr. 88 1/2. Le groupe des fonds russes est calme, mais soutenu : le *5 0/0 1906* gagne une fraction à 86.40 ; c'est le fonds le plus attrayant du groupe. Le *4 1/2 0/0* a regagné un demi-point à 73.75. Les *4 0/0* sont peu traités. Le *3 0/0 1891* revient de 59.33 à 58.15, ex-coupon ; le *1896* a perdu une fraction à 54.50.

Le groupe des obligations de chemins de fer, garanties par l'Etat russe, souffre un peu après la reprise dont il a été l'objet. L'obligation *4 1/2 0/0 Chemins de fer Russes Réunis* gagne 0 fr. 20 à 86. La *Nord-Donetz 4 1/2 0/0* et la *Sud-Est* reviennent à 440 et 433, ex-coupon. La *Volga-Bougoulma 4 1/2 0/0* recule à 395. Les *4 0/0 Moscou-Kiev* et les *4 0/0 Moscou-Windau* consolident leur reprise à 346.

Le change espagnol monte à 5 fr. 80, ce qui correspond pour la peseta à une prime de 16 0/0 sur le franc. Après quelques tiraillements, l'*Exterior* se retrouve à 94, en recul de 0 fr. 30.

Parmi les fonds portugais, l'obligation *Tabacs Portugais*, amputée de son coupon, fléchit à 455.

Les changes scandinaves ont repris leur marche ascensionnelle : la couronne danoise reste en retard à 1 fr. 76, les couronnes suédoises et norvégiennes s'avancent à 1 fr. 78. L'activité a été un peu plus grande sur les fonds scandinaves et la tenue plus ferme. Les obligations de la *Banque Hypothécaire de Danemark* sont en progrès : la *3 1/2 0/0 1906* s'avance à 363 ; la *4 0/0 1908* gagne 5 fr. à 418 ; la *4 0/0 1912* passe de 408 à 415. En fonds norvégiens, le *3 0/0 1903* s'avance à 74.03 ; l'obligation *Banque Hypothécaire 3 1/2 0/0* diffère passe de 375 à 380 ; le *3 1/2 1904 Banque des Propriétés Agricoles* s'inscrit à 411. Parmi les fonds suédois, ce sont les deux mêmes fonds qui sont cotés : le *3 1/2 1907* à 73.23, le *3 1/2 1910 (Caisse Hypothécaire des Villes)* à 370, en gain de 8 fr. ; le *4 1/2 1913* se tient au plus haut à 95. Tous ces fonds sont chers maintenant et les capitalistes doivent en sortir.

La devise hollandaise est en reprise à 2 fr. 60, le pair théorique étant de 2 fr. 08, la prime du florin, par rapport au franc, est ainsi de 26 0/0. Le *3 0/0* rétrograde de 84.70 à 83.80.

Les fonds helvétiques sont délaissés ; la prime du franc suisse n'a pas d'ailleurs bougé à 45 0/0. Le *3 1/2 1899*, poursuivant son avance, a passé de 85.60 à 87.25 ; le *3 0/0 différé des Chemins de fer* reste fermé à 390 ; le *3 1/2 1910* se retrouve à 83.50, ex-coupon.

Aucun cours en fonds autrichiens, hongrois. Relevons le cours de 57 sur l'*Unifiée Ottomane*, le seul fonds turc qui ait été coté. Il est évidemment prématûr de dresser un projet de réorganisation de l'Administration de la Dette Ottomane, en tenant compte de la prépondérance des intérêts français. On estimait, il y a quelques années, que la dette ottomane était répartie, à raison de 60 0/0, en France et seulement 11 0/0 en Allemagne. Il faut espérer qu'après la victoire des Alliés, le bilan de la Turquie sera établi et que, problème ardu,

L'emprise de l'Allemagne sur la Turquie pourra être écartée. Reprise du 4 1/2 *Bulgare* de 240 à 233.

Reprise des fonds serbes : le 5 0/0 1902 s'avance à 411. En fonds helléniques, le 5 0/0 1914 s'inscrit à 86.40.

En fonds marocains ne jouissant pas de la garantie du Gouvernement français, le 1904 reste sans changement à 470, le 1910 fléchit à 443, ex-coupon.

Bien que le chèque sur Londres ait encore franchi quelques échelons, les fonds égyptiens sont restés calmes jusqu'à vendredi quand l'*Unifée* s'est avancée à 88.70 au lieu de 87.25 ; la *Privilégiée* a continué son ascension à 77, contre 76.50.

Les fonds chinois sont bien tenus, sans s'écarte sensiblement de leurs cours précédents : le 4 0/0 1903 se retrouve à 85.50 ; le 5 0/0 1903 s'inscrit à 414 ; le 5 0/0 1905 reste à 398 ; le 5 0/0 dit de *Réorganisation* est immobile à 413 ; on a traité le 5 0/0 1913 (chemin de fer Lung-Tsing) à 371 ; ce fonds, émis en Belgique, a interrompu le service de ses coupons depuis l'invasion de ce pays.

La hausse des fonds japonais s'est arrêtée depuis que le bruit a circulé que le Gouvernement japonais a cessé ses achats, sans doute momentanément, en vue de l'amortissement de sa dette. Le 5 0/0 1905 se retrouve à 83.60 la petite coupure n'a pas précedemment. Le 4 0/0 1910, qui détachera son coupon le mois prochain, s'inscrit à 81.75 ; le *Bon du Trésor* se maintient à 517, aux environs de son plus haut cours. C'est un cours dont les capitalistes doivent profiter pour réaliser, car la hausse de ce fonds est bornée.

Les villes japonaises et les obligations garanties par le Gouvernement obéissent à l'impulsion communiquée par les fonds d'Etat. La *Ville de Kioto* rétrograde à 493 ; ses coupons se paient nets d'impôts. La *Ville de Tokio* reste bien tenue à 439. L'obligation *Colonisation Orientale* (garantie par le Gouvernement) est décidément essoufflée à 440. L'obligation *Banque Industrielle du Japon*, qui peut être assimilée comme la précédente, à des rentes d'Etat, est ferme à 508.

Le change télégraphique de la piastre-or argentine s'inscrit à 48 1/2 d. La bonne tenue des fonds argentins n'éprouve aucune défaillance. Le 4 1/2 0/0 1911, le fonds représentatif de ce groupe éprouve, il est vrai, une certaine hésitation vers 84, contre 84.50, ce qui provient de ce que ce fonds ne rapporte plus à ce cours que 5 0/0 net et qu'il serait imprudent de le capitaliser plus bas, vu le taux élevé qu'on est en droit d'exiger d'un fonds d'Etat à l'heure actuelle. Mais les 5 0/0 *Intérieur* se rapprochent graduellement de leurs cours d'avant-guerre : le 1907 s'avance à 485 et le 1909 à 492. Le 4 0/0 1900 a perdu une fraction à 77. La *Cédule Argentine* 6 0/0 poursuit imperturbablement sa marche ascensionnelle : elle s'est encore avancée à 102.75, en nouveau gain de 0.60. A ce cours, elle a atteint le pair théorique, si l'on tient compte de la différence entre le cours de la piastre-papier variable — 2 fr. 30 — et celui du change fixe — 2 fr. 25. — L'*Argentin Intérieur* passe de 95.55 à 96.20. Nous avons indiqué, il y a huit jours, la manière de calculer le capital de ce fonds ; il fournit un rendement de 5 0/0 environ.

Aucun cours en rentes or de la *Province de Buenos-Ayres*. En rentes intérieures papier, dont les coupons se payent avec régularité, relevons le cours de 85.50 sur l'*Intérieur Consolidé*. Le *Santa-Fé*, qui a détaché son coupon le 20 mars, recule à 380. *Mendoza* revient à 372.50. *San Juan* s'inscrit à 348.

Le change à Rio-de-Janeiro sur Londres à 90 jours ne s'écarte pas de son cours précédent de 11 3/4 d. Les fonds brésiliens sont délaissés. Le 5 0/0 *Port de Pernambuco* s'inscrit à 318, jousiance août 1914 ; le 4 0/0 1911 reste à 252, jousiance courante. Le *Funding nouveau* maintient sa reprise à 82, jousiance février.

Parmi les rentes des Etats brésiliens, les fonds de l'*Etat de São-Paulo*, grâce à la hausse du café, ont poursuivi leurs progrès. A moins de circonstances imprévues, le paiement régulier des coupons paraît assuré. Le 5 0/0 1905 s'avance à 402, le 1907, dont les garanties sont assez obscures, marche dans les traces du fonds précédent et s'avance à 385 ; le 5 0/0 1913 (Bons) se maintient à 494.

L'*Etat de Paraná*, qui avait continué, malgré la crise brésilienne, à faire face au service de sa dette extérieure, va s'inscrire au nombre des Etats défaillants. Les coupons à échéance du 1^{er} avril sont restés en souffrance. Cet Etat aurait

nommé un représentant chargé de négocier un règlement de sa dette avec le groupement des porteurs. L'*Amazone*, à 252, attend le paiement annoncé des deux coupons en retard à échéance des 1^{er} novembre 1914 et 1^{er} mai 1915. Le *Pernambuco* 1909, qui paie ses coupons, est ferme à 356, le 1905, qui ne va pas, sans doute, tarder à régler ses coupons arrêtés, se maintient bien à 332. Malgré la crise financière, les affaires dans cet Etat ont continué avec leur régularité habituelle, Pernambuco étant peut-être le seul Etat de la Fédération qui ne se soit pas prévalu du moratorium brésilien. Certains travaux publics ont dû être arrêtés dans cet Etat, faute de capitaux ; toutefois, les travaux du nouveau port de Recife n'ont subi qu'un arrêt momentané : ils sont très avancés et pourraient être achevés dans un temps relativement court si le Gouvernement fédéral était disposé à faire face aux dépenses nécessaires.

L'attention s'est portée, cette semaine, sur les fonds de l'Uruguay, avec raison, car la situation économique de ce pays a fort bien résisté aux circonstances adverses résultant de la guerre. Le 3 1/2 0/0 s'est avancé à 68.40 ; le 5 0/0 1905 a passé à 91.75.

En attendant des nouvelles au sujet de la reprise des intérêts des fonds haïtiens, ce qui ne saurait tarder, ceux-ci sont calmes : le 3 0/0 1875 à 251, le 5 0/0 1910 à 403.

La Bourse de New-York a paru, cette semaine, entrevoir d'une façon optimiste l'expédition armée américaine lancée au Mexique pour s'emparer de la personne du général Villa. Aussi enregistre-t-on quelques affaires en fonds mexicains : le 4 0/0 1910 a gagné une fraction à 49.50 ; le 5 0/0 *Intérieur* s'est échangé vers 23.80, le 3 0/0 à 20.

Cuba 5 0/0, dont les coupons se paient en dollars, s'avance à 108.60. En fonds colombiens, le 5 0/0 effleure le cours rond de 400 ; le 6 0/0 1911, dont les coupons ne se paient qu'en francs, reste à 430, ex-coupon ; ce fonds est gagé par le produit des douanes. On annonce que le consul général de Colombie à Londres vient de recevoir avis que son Gouvernement a déposé les fonds nécessaires pour le paiement des coupons de sa dette en Europe.

La *Banque de France* a atteint 4875, ce qui constituait une hausse de près de 400 fr. en un mois ; quelques réalisations de bénéfices l'ont ramenée à 4770. Cette semaine, elle a encore avancé 200 millions au Trésor qui ont grossi exactement d'autant l'émission fiduciaire. Jamais encore l'inflation n'avait été aussi rapide : il devient urgent soit de varier davantage les Bons et Obligations du Trésor, soit de recourir à d'autres moyens de lui assurer une alimentation continue. Nous n'avons encore vu proposer rien de mieux que l'ouverture d'un *Compte courant du Trésor dans les Banques*, dont nous avons émis l'idée il y a près d'un an et dont nous avons esquissé le mécanisme au mois d'août dernier.

Les actions de nos établissements de crédit ont aussi tendance, après leur hausse générale et un peu vive, à se tasser légèrement, mais le début de la semaine leur a valu encore des progrès ; le *Crédit Lyonnais* revient de 1050 à 1041, les réalisations de bénéfices succédant assez naturellement à l'encaissement du coupon détaché le 25 mars. Le *Comptoir National d'Escompte*, moins régulièrement coté, ne varie pas à 725. La *Crédit Industriel* progresse encore un peu à 725. La *Banque de Paris*, qui vient de détacher son coupon de 25 fr. nominal réduit à 14 fr. 65 net par l'impôt, n'a pas été cotée depuis lors. L'*Union Parisienne* est en progrès à 595 et a même inscrit le cours rond de 600.

En progrès aussi la *Banque Nationale de Crédit* à 590 ; sa part de fondateur a été cotée 105. Ce dernier titre a reçu, il y a deux ans, une réparation de 4 fr. 89 pour un exercice de six mois, mais les statuts limitent son dividende possible à 11 fr. ; nous publions plus loin ses comptes de fin d'exercice, dont nous avons donné déjà une courte analyse. La *Banque Suisse et Française*, dont le coupon est à l'échéance du mois prochain, s'avance à 581. La *Banque Française pour le Commerce et l'Industrie* s'est échangée à 180. Le *Crédit Français* a passé de 250 à 253, bien qu'il reste sans dividende cette année. Le *Crédit Mobilier* a réédité le cours de 330 ; plusieurs autres établissements de crédit n'ont pas été cotés.

On continue à demander, sans la trouver, la *Banque de la Martinique* à 705. La *Banque de l'Indochine* a légèrement progressé à 1270. La *Compagnie Algérienne* est au nombre des titres les plus

recherchés en ce moment par les capitaux de placement ; elle gagne encore 60 fr. cette semaine à 1110 ; sa situation est très florissante.

Léger progrès encore de l'action *Crédit Foncier* à 668. Le *Crédit Foncier Colonial* s'est de nouveau tassé à 138.

Les réalisations de bénéfices se ralentissent au groupe des banques russes et certaines d'entre elles progressent à nouveau. La *Banque de Commerce de l'Azov-Don* a encore fléchi jusqu'à 1038, mais elle s'est aussitôt relevée à 1037. La *Banque Russo-Asiatique* reprend à 503, la *Banque de Commerce Privée de Petrograd* se retrouve sans changement à 306 ; la *Banque de l'Union de Moscou*, seule, se tasse encore à 391.

On a inscrit le cours de 325 sur la *Banque des Pays-Autrichiens* ; le *Crédit Foncier d'Autriche* n'a pas été coté.

La *Banque de Rome*, tout à fait déséparée par sa nouvelle amputation de capital qui, en deux fois, laura réduit de 200 à 75 millions, tombe à 300 fr. Elle va se pourvoir d'une administration entièrement nouvelle, mais son crédit est bien ébranlé.

La *Banque Ottomane* est assez bien tenue à 445. La *Rotterdamse Bank*, très irrégulièrement cotée, s'est inscrite à 660. La *Banque Nationale de l'Afrique du Sud* n'a pas eu de transaction ; la *Banque d'Athènes* s'immobilise à 48.

La hausse du sucre et le maintien de la paix en Egypte maintiennent le *Crédit Foncier d'Egypte* à 610. La *Land-Bank of Egypt* n'a que de rares transactions, toujours à 130. Le *Crédit Foncier Franco-Canadien* est à ses plus hauts cours à 679. La part du *Crédit Foncier Argentin* s'est un peu tassée à 180 et reprend déjà à 181. La *Banque Hypothécaire Franco-Argentine* est invariable à 615. L'action libérée du *Crédit Foncier de Buenos-Ayres* inscrit une demande persistante à 550 sans trouver d'offre. La *Banque Française du Rio de la Plata* se retrouve à 154 sans changement.

La *Banque Nationale du Mexique* a valu 330 et 343, toujours plutôt offerte. Le *Crédit Foncier du Mexique* fléchit de nouveau à 81.50 ; on a coté la *Compagnie Foncière Mexicaine* (en liquidation) à 9.50.

La *Banque Espagnole de l'Ile de Cuba* gagne 10 fr. à 530.

L'activité qui s'était manifestée la semaine dernière dans le compartiment des chemins de fer français s'est beaucoup ralenti ; l'*Est*, coté seulement en fin de semaine, s'est inscrit à 795 contre 800 ; il n'y a eu aucune transaction sur l'*Orléans*, ni sur le *Nord* ; depuis le 1^{er} avril, le prix des obligations nouvelles en cours d'émission de cette dernière Compagnie est ainsi fixé : obligations 5 0/0 série E (mars-septembre) 451 fr., obligations 4 0/0 série D (janvier-juillet) 420 fr., obligations 3 0/0 série A (janvier-juillet) 357 fr., obligations 3 0/0 série B (avril-octobre) 334 fr., coupon détaché, obligations 2 1/2 0/0 série C (avril-octobre), 322 fr., coupon détaché. Le *Lyon* est en léger progrès à 985, contre 980, et le *Midi* à 945, contre 920 ; l'*Ouest* fléchit à 695, contre 720.

Les chemins de fer espagnols se retrouvent aux environs de leurs cours précédents : les *Andalous* vers 356, le *Saragosse* vers 422 ; l'action *Nord de l'Espagne* est à 426 et l'obligation 3 0/0 1^{re} hypothèque à 380 ; les recettes de cette Compagnie, du 11 au 20 mars dernier, ont atteint 4.245.030 pesetas, en augmentation de 373.517 pesetas sur les recettes de la même période de 1915 ; la plus-value des recettes depuis le 1^{er} janvier se trouve ainsi portée à 3.719.767 pesetas.

L'action des *Chemins de fer Portugais* est délaissée, l'obligation 3 0/0 privilégiée à revenu fixe s'est inscrite à 283 ; les recettes de ces chemins de fer ont continué à progresser sensiblement au cours du mois de mars, on trouvera plus loin les résultats acquis depuis le début de l'année.

L'action *Ouest-Algérien* est ferme à 542, l'obligation 3 0/0 à 339. L'*Est-Algérien* n'a pas été traité depuis quelque temps ; l'exercice 1915 se solde par un bénéfice de 2.444.447 fr., contre 2.431.409 fr. en 1914 ; le dividende proposé est, comme l'an dernier, de 30 fr. par action ; il a déjà été payé un acompte de 15 fr. sur ce dividende en novembre 1915. Le *Congo Supérieur aux Grands Lacs* est à 215, le *Bone-Guelma* passe de 539 à 560.

Le Receiver de la *Brazil Railway*, M. Cameron Forbes, est actuellement à Londres où il a pris contact avec les Comités anglais : il est probable que les délégués français des obligataires, qui ont eu dernièrement à Lausanne des échanges de vues avec les délégués belges, se rendront bientôt en

Angleterre pour se concerter avec les Comités anglais sur les bases d'une réorganisation de la Compagnie.

L'obligation 5 0/0 des *Chemins de fer Fédéraux Brésiliens (Sud Minas)* s'inscrit à 137.50, contre 130; le journal *le Brésil* fait savoir qu'une Assemblée des actionnaires de cette Compagnie, réunie le 25 février, a autorisé la négociation d'un funding de six ans pour le service des intérêts des obligations et de quinze ans pour le service de l'amortissement. L'obligation *Nord de São-Paulo 5 0/0 1^e hypothèque* cote 88, l'action *Rosario à Puerto-Belgrano* passe de 29 à 32 et l'obligation de 100 à 109.

Aucun changement dans le groupe des valeurs américaines de chemins de fer qui sont toujours remarquablement fermes, l'obligation *Central Pacific* à 425, la *Chicago Milwaukee* à 479, la *Cleveland Cincinnati* à 398, la *New-York-New-Haven* à 477.50. Les recettes du *Chemin de fer de Saint-Louis-San-Francisco*, pour la période de sept mois allant du 1^{er} juillet 1915 au 31 janvier 1916, s'élèvent à 7.952.585 dollars au lieu de 6.936.083 dollars pour la même période du précédent exercice. Cette augmentation de recettes est de nature à intéresser tout particulièrement les porteurs d'obligations; rappelons, en effet, que le service des obligations de la nouvelle Compagnie exigera une somme annuelle de 13.700.000 dollars. Les *Nitrate Railways* ont légèrement fléchi de 309 à 303, les recettes du mois de mars atteignent £ 31.727 en augmentation de £ 20.259 sur le même mois de 1915. Depuis le commencement de l'exercice la plus-value acquise est de £ 121.787.

Il y a eu cette semaine quelques réalisations sur le *Suez*, ce qui n'est pas étonnant après le mouvement de vive reprise qui s'était produit ces derniers temps; on a coté 4040 contre 4080. Le *Canal de Corinthe* a valu 59.

Les valeurs de transport maritime sont toujours très demandées. L'ordinaire *Compagnie Générale Transatlantique* cote 127 et la privilégiée 133, l'ordinaire *Messageries Maritimes* est à 78 et la priorité à 120; les *Chargeurs Français* progressent encore de 1230 à 1252, à l'approche du coupon de 50 fr. qui doit être détaché dans huit jours en compte sur le dividende de l'exercice 1915; l'action *Chargeurs Réunis* atteint le cours rond de 700, la part s'inscrit à 135. Les *Bateaux Parisiens* se sont échangés à 249, les *Messageries Fluviales du Congo* à 175; l'*Est-Asiatique Danois*, en raison de la grosse augmentation du dividende qui est porté cette année à 150 couronnes, contre 50 couronnes en 1914, passe de 2700 à 2755.

Les transactions n'ont pas été nombreuses dans le groupe des valeurs de transports urbains. Le *Nord-Sud* s'est avancé à 129 contre 118; le *Métropolitain* est ferme à 429; les recettes du 27 mars au 2 avril ont été de 1.092.897 fr. 10; du 1^{er} janvier au 2 avril les recettes totales atteignent 14.804.307 fr. 05 contre 11.422.410 fr. 10 en 1915, soit une différence de 3.381.896 fr. 95 en faveur de 1916. Les *Omnibus* sont calmes à 404, les *Voitures à Paris* se tiennent aux environs de 159. La *Compagnie Générale Française de Tramways*, dont l'Assemblée doit avoir lieu le 12 avril, a gagné quelques francs à 403; les recettes obtenues du 1^{er} janvier au 31 mars 1916 sont de 3.696.647 fr. 50, en augmentation de 680.601 fr. 93 sur les recettes des trois mêmes mois de l'année dernière. La priorité *Est-Parisien* s'échange à 43; les *Tramways de Paris et du Département de la Seine* valent 170, les *Tramways de la Rive Gauche* 33, l'*Annuité Lérouville-Sedan* s'est inscrite à 432, l'*Annuité Nord* à 335, l'*Annuité Orléans-Châlons* à 485. Les *Tramways de Buenos-Ayres* se négocient à 85.

Les valeurs de construction d'automobiles sont calmes: l'action *Automobiles Brasier* est à 120, la part à 34, les *Automobiles Peugeot* perdent quelques points à 550 contre 553, les *Automobiles Delahaye* s'inscrivent à 107, l'action privilégiée des *Etablissements Mestre et Blatge* cote 179, les *Automobiles Schneider* sont en bonne tendance à 94.50 sur la nouvelle que le coupon n° 3 de 5 fr. brut, ajourné par l'Assemblée de juin 1914, sera prochainement payé. L'Assemblée générale des actionnaires des *Etablissements de Dion-Bouton* a fixé à 6 fr. brut par action le dividende de l'exercice 1915, contre 4 fr. 50 brut l'an dernier; le paiement de ce dividende aura lieu en même temps que celui de l'exercice précédent, à une date qui n'est pas encore fixée. Les *Etablissements Chenard et Walcker* se négocient à 327.

Le groupe des valeurs de gaz et d'électricité est assez morne. Le dernier cours coté sur la *Com-*

pagnie Centrale d'Eclairage par le Gaz (Lebon et Cie) est 1278; les bénéfices de l'exercice 1915 se sont élevés à 7.158.939 fr., laissant, déduction faite des frais généraux et du service des obligations, un profit net à répartir de 2.218.187 fr.; rappelons que l'Assemblée a fixé le dividende à 60 fr. et autorisé la distribution d'un acompte de 20 fr. à partir du 6 avril; la *Compagnie d'Eclairage de Bordeaux* a valu 72 et finit à 66; le Conseil d'Etat ayant donné gain de cause à cette Compagnie dans son procès contre la Ville de Bordeaux, c'est au Conseil de Préfecture qu'il appartient maintenant de fixer le montant de l'indemnité à laquelle la Compagnie a droit en raison de la hausse fantastique qui s'est produite depuis la guerre sur le prix du charbon. Le *Bec Auer* est en progrès à 775 contre 763; l'Assemblée qui s'est tenue le 28 mars a fixé le dividende à 35 fr. par action contre 25 fr. précédemment. Pendant l'exercice 1915, la Société a eu à souffrir de la hausse continue des matières premières, de la rareté de la main-d'œuvre et de l'occupation par l'ennemi de 23 de ses agences de province; néanmoins, le Conseil a réussi à maintenir l'activité dans toutes les branches de l'industrie sociale, et il s'est efforcé en même temps de faire participer la Compagnie à la fabrication du matériel de guerre. Dans les ateliers de la rue Saint-Fargeau, il est fabriqué des fusées d'obus; la fonderie de Feuquières a été remise en service et produit des grenades et des obus de fonte acierée; enfin, dans l'usine de la rue du Château-des-Rentiers est installée une entreprise de finissage d'obus en acier, qui, au 31 décembre dernier, n'était pas encore arrivée à la période de production. Le *Gaz de Rome*, dont les actionnaires viennent de se réunir, a fixé le dividende de l'exercice à 20 lires; on trouvera plus loin quelques indications sur les résultats obtenus par cette Société. La *Philadelphia Company* s'est inscrite à 264. La *Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité* est à 397 contre 391, l'*Ouest-Lumière* à 112 contre 109; la part *Electricité de Paris* se retrouve à 945; l'*Eclairage Électrique* est en progrès à 141 contre 134; la *Compagnie Générale d'Électricité* finit à 1039. La *Compagnie Thomson-Houston* est ferme à 555. Certains de nos lecteurs ont été surpris d'apprendre que le placement des obligations nouvelles de cette Société était déjà terminé, alors que la souscription avait été ouverte il y a quelques jours seulement; on ne peut cependant trouver là rien d'extraordinaire, étant donné que trois de nos grands établissements de crédits étaient chargés concurremment du placement de ces titres; il s'agissait, de plus, d'une valeur sûre et d'autant plus facile à placer que les émissions sont plutôt rares actuellement et que le public dispose de beaucoup d'argent; il est donc très naturel que ces 40.000 obligations nouvelles aient été enlevées en quarante-huit heures. Nous retrouvons la *Thomson Hellénique* à 74; l'action *Compagnie Continentale Edison* fléchit à 510 contre 535, la part à 170 contre 175. Les *Câbles Télégraphiques* sont plus calmes à 149; les *Télégraphes du Nord* accentuent leur avance à 1031 contre 1014. La *Société Havraise d'Énergie Électrique* abandonne quelques francs à 534; rappelons que la souscription aux 7.000 actions nouvelles de cette Société, souscription réservée de préférence aux actionnaires à concurrence de 6.000 titres, sera close le 27 mai. L'*American Telephone* se maintient aux environs de 765.

Les valeurs métallurgiques et industrielles françaises sont traitées avec régularité et conservent une grande fermeté. Les *Aciéries de France*, continuant à progresser, sont traitées à 690, *Châtillon-Commentry* atteint le cours rond de 2000, *Commentry-Fourchambault* passe de 940 à 955; les *Aciéries de Paris et d'Outreau* sont à 1030 contre 1050, les *Constructions de Levallois-Perret* à 127 contre 128; *Fives-Lille* se retrouve à 485, les *Forges d'Alais* à 294. Les *Forges et Aciéries de la Marine* se négocient à 1769; les usines que possède cette Compagnie à Saint-Chamond (Loire) et au Boucau (Basses-Pyrénées) travaillent à l'heure actuelle pour les besoins de la défense nationale exclusivement; les usines d'Homécourt (Meurthe-et-Moselle) et d'Hautmont (Nord), qui appartiennent aussi à la Compagnie, ont été arrêtées au commencement de la guerre et n'ont repris aucune activité depuis. Rappelons que les bénéfices de l'exercice 1913-1914, s'élevant à 5.261.968 francs, avaient été primitivement portées, sur la demande du Conseil, à un compte d'attente; le Conseil ayant ultérieurement distribué sur ce compte d'attente un dividende de 50 fr., qui a absorbé 3.391.111 fr., il est resté disponible 1.870.857 fr. Cette somme, ajoutée au bénéfice disponible de l'exercice 1914-1915 a permis de

fixer le dividende de cet exercice à 65 fr. par action sur lesquels 32 fr. 50 ont été payés le 30 novembre 1915 et 32 fr. 50 seront payables le 31 mai 1916. La *Société Métallurgique de l'Ariège* fait 5 8 contre 518, l'action *Montbard-Aulnoye* se maintient à 306 et la part à 40, les *Usines Métallurgiques de la Basse-Loire* sont fermes à 325. Les *Tremperies et Laminoirs du Havre* ne dépassent pas le cours de 274, impressionnées par la nouvelle que le projet de fusion avec la Société Electro-Métallurgique Française de Froges est loin d'être aussi avancé qu'on ne l'avait tout d'abord pensé. Notons que l'action de *Froges* s'est inscrite cette semaine, à Lyon, à 1500. Les *Hauts Fourneaux et Aciéries de Caen* sont à 140, l'*Electro-Métallurgie de Dives*, qui travaille considérablement pour la guerre, atteint le cours de 710.

Les *Moteurs Gnome* reculent vivement de 2475 à 2430; la *Société de Dietrich*, qui ne distribue pas de dividende pour l'exercice 1915, est calme à 139; les *Alliages Cothas* ont valu 103, les *Etablissements Ballot* 140.50, les *Etablissements Hotchkiss* 440, les *Moteurs à Gaz* 80, les *Freins Lipkowsky* 76; les *Etablissements Continsouza* sont en bonne tendance à 215 contre 194.

Les valeurs métallurgiques et industrielles russes se sont échangées très régulièrement cette semaine encore. Les actions *Briansk* sont très demandées en raison de l'accroissement des bénéfices du dernier exercice et de l'augmentation du dividende: l'ordinaire s'inscrit à 350 contre 332 et la privilégiée à 348 contre 335. La *Russo-Belge* bondit de 1270 à 1330, la *Dniéprovienne* s'échange quotidiennement à 2250, *Taganrog* est ferme à 287, les *Usines Franco-Russes* gagnent quinze francs à 595. *L'Oural-Volga* se ranime et passe de 175 à 200; les actionnaires de cette Société sont convoqués en Assemblée extraordinaire pour le 17 mai, en vue de délibérer sur la transformation ou la reconstitution de la Société en Société russe. La part *Kama* s'est inscrite à 1070 et la petite part à 330, les *Usines Maltzof* reculent de 528 à 514, les *Aciéries du Donetz* de 935 à 933; nous retrouvons les *Cartoucheries de Toula* à 1068, la *Providenie Russe* privilégiée à 255, la *Compagnie Industrielle du Platine* à 421. L'ordinaire *Haut-Volga* est à 41 contre 53.50, la privilégiée à 69 contre 53.25, les *Machines Hartmann* se négocient à 374.

La débauche de métal que représente la fabrication intensive des munitions de guerre élève de plus en plus le cours du cuivre qui atteint cette semaine £ 117 au comptant contre £ 112 1/2 et £ 114 à trois mois contre £ 109. Les stocks de cuivre visibles en Europe à la date du 31 mars, s'élevaient à 17.201 tonnes, contre 19.611 tonnes au 15 mars.

Les valeurs de cuivre bénéficient toujours d'un bon courant d'échanges; le *Rio-Tinto* finit à 1755, contre 1758, *Tharsis* recule de 159.50 à 151, en raison de la fixation du dividende à 4 sh.; l'Assemblée doit avoir lieu le 19 courant à Glasgow; *Cuivres et Pyrites* se retrouve à 214, *San Platon* à 149.50 l'action et 50.50 la part, *Pena Copper* à 29.75; *San Miguel* cote 26.75, contre 24.50 et *Huelva Copper* s'inscrit à 15. *Spassky* se négocie à 58, le *Caucase* à 317. Les actions des mines de *Bor* progressent rapidement et retrouvent leurs cours de septembre dernier; l'ordinaire et la privilégiée sont à 925. Les valeurs américaines de cuivre, profitant à la fois de la hausse du cuivre et de celle du dollar, se maintiennent à des cours relativement élevés, *Chino Copper* à 332, *Ray Copper* à 153, *Utah Copper* à 501; *Miami Copper*, qui annonce un dividende semestriel de \$ 1.50 contre \$ 1.25, s'est traitée à 248. *Boleo* est en reprise à 771, *Campanario* faiblit à 61 contre 65, l'action privilégiée *Catemou* cote 728, l'action ordinaire 56, *Chanaral* s'inscrit à 420, *Corocoro* à 35.50. *Mount Elliott* (cuivre en Australie), a été en vedette, cette semaine; elle a bondi de 106 à 130, sur le bruit que la voie ferrée qui doit relier les gisements de la *Dobbin* au chemin de fer de *Mount Cuthbert* serait sur le point d'être terminée, ce qui va permettre à la Compagnie de traiter les minerais à riche teneur de *Dobbin*. Ces mines ont été exploitées autrefois, mais elles furent abandonnées faute de moyens de communication. Quand ces mines auront été reliées au chemin de fer, il n'est pas douteux que ce groupe de mines pourra être travaillé avec bénéfices. Rappelons la déclaration du Président de la dernière Assemblée:

Il faudra du temps et peut-être beaucoup de temps pour effectuer le percement de nos mines, pour construire notre fonderie centrale et pour détenir ce raccordement de la ligne du chemin de

fer, mais je ne fais qu'être l'interprète de la direction en disant qu'il n'y a aucun doute à mes yeux que nous n'ayons devant nous un avenir de grande prospérité pour un nombre important d'années.

Mason and Barry vient de fixer à 6 sh. le dividende de l'exercice 1915, soit le double de celui de l'exercice précédent, l'action s'est relevée à Londres à £ 3 1/4.

L'action *Naltagua* a valu 69.50 et la part 29. *Montecatini* est fermé à 121 ; les comptes de l'exercice 1915 se soldent par un bénéfice net de 1 million 771.625 lire, permettant la répartition d'un dividende de 8 lire par action, au lieu de 7 lire l'année précédente. Ce dividende sera payé en France à raison de 7 fr. 25 nets. Il a été porté 33.483 lire à la réserve ordinaire et 300.000 lire à une réserve spéciale. *Cape Copper* accentue ses progrès de 99.50 à 112.

Le plomb est revenu de £ 35 à £ 33 ; il a également rétrogradé à New-York où il est passé de 8.10 cents à 7.75 cents. *Penarroya* s'est légèrement tassé à 1670, malgré l'annonce d'un dividende de 70 fr. pour l'exercice 1915, contre 60 fr. pour l'exercice 1914. Cette Compagnie, accédant à la demande des fondeurs de plomb espagnols, leur a accordé une diminution sur les prix du métal qu'elle avait été obligée de relever. *Aguilas* est à 72.50, le *Laurium Grec* à 30. L'action *Ouast-Mesloula* gagne 35 fr. à 793, la part se maintient à 480. *Balia-Karuidin* se traite à 282.

Le zinc conserve son cours élevé à £ 87. *Butte and Superior Copper* est aux environs de 580, la part *Kef-Chambi* s'avance à 26, contre 21, l'action finit à 78. *Vieille-Montagne*, délaissée la semaine dernière, s'est inscrite cette semaine à 685 ; *Sidi-bou-Aouane* est sans changement notable à 154.50, *Bou-Thaleb* est immobile à 121. La part *Djebel-Ressas* est en progrès à 59, contre 52 ; l'action n'est pas cotée.

L'étain se tient un peu au-dessous du cours de £ 200. La part *Kinta* conserve son avance à 279, l'action cote 130.

Les charbonnages français sont plus calmes. *Ahun* est à 79.50, *Blanzy* à 708, *Bruay* à 1391 ; *Clarence* s'inscrit à 211, contre 208, *Lens* à 997, contre 985 ; *Courrières* a valu 1916, *Saint-Etienne* 443. Les Mines de la Loire, dont les concessions houillères sont situées aux environs de Saint-Etienne et sous la ville même, sont fermes à 253 ; les bénéfices nets de l'exercice ont atteint 2 millions 836.367 fr., en augmentation de 683.142 fr. sur les bénéfices de l'exercice précédent. Il sera proposé à l'Assemblée convoquée pour le 17 avril, de fixer le dividende de l'exercice à 11 fr. par action, contre 8 fr. précédemment. Les Mines d'Albi se négocient encore à 485. Les Charbonnages du Tonkin n'ont été traités qu'en fin de semaine et ont atteint le cours élevé de 1854 contre 1823. *Pontgibaud* est calme à 530. Cette Société possède deux groupes industriels, situés l'un à Pontgibaud dans le Puy-de-Dôme et l'autre à Coueron dans la Loire-Inférieure. Elle ne s'occupait primitivement que de l'usinage du plomb ; mais elle pratique aussi actuellement celui du cuivre et du laiton ; elle s'alimente en minerai dans le centre de la France et dans le nord de l'Afrique. Les résultats obtenus par les fonderies de plomb, au cours du dernier exercice, ont été inférieurs aux résultats obtenus avant la guerre ; cela tient à l'insuffisance des approvisionnements en minerai et aux obstacles apportés par certains pays à l'exportation du minerai de plomb ; la réduction du tonnage traité a été d'environ 30 0/0. Mais grâce à l'activité considérable de son usine de cuivre et de laiton, la Société a réalisé, en 1914-1915, des bénéfices satisfaisants qui se sont élevés à 815.000 fr., contre 573.000 en 1913-1914 ; le dernier dividende a été de 25 fr., contre 15 fr. pour l'exercice 1913-1914 et 25 fr. pour l'exercice 1912-1913.

Les charbonnages russes stagnent. *L'Anthracite Russe* est à 69.50, *Ekaterine* à 645 ; *Czeladz* à 1480 ; l'action ordinaire de la *Compagnie Générale des Charbonnages* perd 10 francs à 167.50 ; les Mines de Houille et de Fer de la Russie Méridionale sont sans mouvement à 80 ; l'action *Pobedeno* passe de 38 à 41, la part fléchit à 12.75 ; la privilégiée *Prokhorow* s'est échangée à 445.

L'action *Héraclée* s'immobilise à 101, *Shansi* a été traitée à 18.

Malgré les efforts du Gouvernement Russe pour empêcher la hausse du pétrole, le prix du naphte se maintient au chiffre de 54 copecks le poud. Le *Naphte* se retrouve à 350 ; nous avons annoncé déjà que cette Société distribuerait pour l'exercice 1915 un dividende de 6 roubles alors qu'elle n'avait rien réparti pour 1914. Le bénéfice réalisé

est de 4.311.808 roubles au lieu de 3.513.053 roubles en 1914 ; sur ce bénéfice il sera affecté un peu plus de 2 millions de roubles à l'amortissement des propriétés de la Compagnie. L'Assemblée de la Société du *Naphte Ter-Akopoff* tenue le 6/19 mars a fixé le dividende du dernier exercice à 6 roubles payables depuis le 7/20 mars. *Bakou* est toujours en progrès à 1360, contre 1295 ; les actions de cette Société démunies de coupons ne peuvent s'échanger qu'à Pétrograd, contre des titres munis de coupons ; nous croyons savoir que le paiement du prochain coupon sera attesté par une estampille portée sur les titres, dont le recouvrement n'aurait lieu qu'après la guerre. *Lianosof* abandonne dix francs à 280, l'ordinaire *Grosnyi* revient à 2200 et finit à 2253, la privilégiée est toujours en bonne tendance à 2285. *Spies Petroleum* se retrouve à 20.50, *Maikop* à 3, *Russian General Oil* à 23, *North Caucasian* à 39.23. L'ordinaire *Franco-Wyoming* est recherchée à 40, la privilégiée cote 414. *Oklahoma* s'est avancé à 89.50 ; la production de cette Société, en 1915, se serait élevée à 1.587.905 barils contre 1.049.450 en 1914 et 1.317.482 barils en 1913. Les circonstances, qui avaient été défavorables à la Société en 1914 et au commencement de 1915, se sont nettement améliorées dans le second semestre par suite de la grande hausse du pétrole et de quelques forages très productifs. Aucun changement sur la *Royal Dutch* à 440, l'action *Compagnie Industrielle des Pétroles* à 675 et la part à 590. L'*Omnium International des Pétroles* s'inscrit à 371 contre 365.

Les valeurs roumaines de pétrole restent recherchées. *Astra Romana* est en vive reprise à 960 ; *Steaua Romana* passe de 785 à 810 ; l'Assemblée a fixé le dividende à 10 0/0 pour l'exercice clos au 31 décembre 1915, qui ne comporte que sept mois et demi. Le bénéfice brut s'élève à 18.519.569 lei contre 19.921.352 ; il est affecté 9.279.417 lei aux amortissements ; le bénéfice net ressort à 8.518.673 lei contre 7.503.756. La production de la *Steaua Romana* en février dernier a été de 25.708 tonnes ; celle de l'*Astra Romana*, de 35.412 tonnes. *Colombia* s'est un peu tassée à 850 contre 860.

Le caoutchouc Para est à 3 sh. la livre, le caoutchouc de plantation à 3 sh. 4 1/2 d. contre 3 sh. 6 d. Les valeurs de caoutchouc sont traitées avec régularité ; certaines d'entre elles reproduisent sensiblement leurs cours de la semaine précédente, notamment *Gula Kalumpong* à 51, *Kalitengah* à 21.75 *Kuala Lumpur* à 121.50, *Padang* à 85. L'ordinaire *Malacca Rubber* cote 129, la privilégiée est délaissée. L'ordinaire *Sumatra* recule de 619 à 600, l'action de dividende se maintient aux environs de 325. L'action *Pointe-à-Pitre* a valu 415 contre 390, et la part 130 contre 86. *Siboga* est ferme à 41, l'action ordinaire *Tapanoëlie* à 342, l'action de dividende à 174. Les *Etablissements Bergougnan* ont valu 1725, la privilégiée *Hutchinson* s'est traitée à 535, l'ordinaire à 706, la *Société Financière des Caoutchoucs* se retrouve à 97, *Prowodnik* finit à 339.

L'action *Phosphates de Gafsa*, continuant à s'avancer, a atteint le cours de 800 ; les *Phosphates Tunisiens* restent fermes à 330 ; les expéditions faites par cette Société pendant le mois de mars ont été de 22.787 tonnes au lieu de 19.492 tonnes en mars 1915, ce qui porte les expéditions du premier trimestre de 1916 à 50.834 tonnes contre 38.666 tonnes pendant la période correspondante de 1915. Cette progression dans les expéditions est d'autant plus intéressante que les prix se maintiennent à un niveau élevé.

Les valeurs de nitrate sont paisibles ; *Lautaro* s'inscrit à 255, *Lagunas* n'est pas coté. La *Norvégienne de l'Azote* passe de 386 à 401.

La privilégiée *Sucrières et Raffinerie Say* est en progrès à 267 contre 259 et l'ordinaire à 417 contre 410 ; au contraire, les *Raffineries et Sucrières d'Egypte* reculent, l'action ordinaire de 98 à 91, ex-coupon de 7 fr. 32, et l'action privilégiée de 82 à 75, ex-coupon de 7 fr. 33. Le dividende de cette dernière ne peut dépasser statutairement 7 0/0, alors que celui de l'ordinaire n'est pas limité. La part, qui a des perspectives de dividende, s'inscrit à 73.75. L'obligation hypothécaire 5 0/0 est négligée à 500. L'obligation concordataire s'inscrit à 338, ex-coupon de 12 fr.

Les *Etablissements Debray* cotent 762, les *Etablissements Damoy* 411 ; l'action *Raisin de Corinthe* est en reprise à 263, contre 256, la part s'échange à 37.50 ; les *Grands Moulins de Corbeil* perdent quelques francs à 138. La *Société Générale de Laiterie* s'est inscrite à 140.50, l'Assemblée des actionnaires a fixé le dividende du dernier exercice à 8 fr. sur

lesquels un premier acompte de 4 fr. a déjà été distribué ; le solde de 4 fr. est payable depuis le 1^{er} avril. La *Société Hellénique de Vins et Spiritueux* bien impressionnée par l'augmentation du dividende s'échange à 174. Le dernier exercice de l'*Union Hôtelière Parisienne* s'est soldé par une perte de 102.634 fr. ; en 1914, les bénéfices nets s'étaient élevés à 123.019 fr. 98. Un prélevement de 28.836 fr., auquel est venu s'ajouter le report antérieur de 73.678 fr., a permis d'amortir complètement le solde déficitaire. Bien entendu, de même qu'en 1914, aucun dividende n'a pu être réparti. Les *Etablissements Duval* ne sont pas traités depuis longtemps ; on trouvera plus loin les résultats du dernier exercice.

Les magasins de nouveautés sont en très bonne tendance. Les *Magasins Modernes* sont passés de 184.50 à 199.50, les *Nouvelles Galeries* de 947 à 960, les *Galeries Lafayette* de 97 à 99, *Paris-France* reste à 945.

Les *Tabacs des Philippines* font de nouveaux progrès et se négocient à 558, les *Tabacs Ottomans* consolident leur avance à 320.

Les valeurs de produits chimiques, dont l'industrie se développe considérablement, ont été bien tenues. L'ordinaire *Produits Chimiques et Explosifs* est à 140 et la privilégiée à 157 ; l'*Air Liquide* fait 262, l'*Oxydrique* 145, la part *Matières Plastiques* 442. Les *Procédés Raoul Pictet* se traitent à 173. Il s'est produit un peu de tassement sur les actions des *Usines du Rhône* qui avaient atteint des cours très élevés avec une vertigineuse rapidité ; l'ordinaire s'est inscrite à 3250 contre 3370, et la privilégiée à 745 contre 788.

L'action *Petit Journal* est à 296, la part *Petit Parisien* reste à 495.

L'industrie du cinéma est actuellement des plus favorisées et des plus prospères. Aussi l'action *Cinéma Eclipse* est-elle ferme à 95, la part à 56, l'action privilégiée *Cinéma Omnia* à 61. Le *Casino de Nice* fléchit un peu à 314, le *Cercle de Monaco* revient à 2410 et finit à 2450.

A LONDRES

La présentation du budget pour 1915-16 à la Chambre des communes a provoqué une grande réserve dans tous les groupes de valeurs traitées au Stock-Exchange. Très calmes ont été les affaires cette semaine.

Parmi les fonds britanniques, le *Consolidé* a été plus affecté : il revient de 57 3/8 à 57 7/8 ; le *War Loan 1914* reste à 87 1/2, le *War Loan 1915* à 96 3/8 contre 96 5/8. L'*Emprunt Français* accentue sa reprise à 86.

Les valeurs de chemins de fer américains ont présenté, en général, une meilleure tendance.

Le recul assez vif du prix du caoutchouc de plantation à 3 sh. 4 d. 1/2 a eu pour effet de réduire considérablement l'animation des valeurs de caoutchouc : l'*Anglo-Malay* est revenu à 11 sh. 9 d., *Lingga* ordinaire à 20 sh. 6 d. 1/2, *Vallam-brosa* à 16 sh. 9 d.

Le bilan de la Banque d'Angleterre présente une augmentation de près de 13 millions sur les dépôts du Gouvernement, mais l'encaisse a fléchi malgré l'afflux de l'or.

A NEW-YORK

Le commerce reste actif aux Etats-Unis ; cela est démontré par la plus-value des recettes des chemins de fer et aussi par les gros *clearings*. Néanmoins, la Bourse de New-York se tient sur la réserve dans l'appréhension que le désaccord entre le Gouvernement des Etats-Unis et celui de l'Allemagne au sujet de la guerre sous-marine n'aboutisse à une rupture. Enfin, les banques recommandent la prudence en affaires. Il est certain que les Etats-Unis traversent une période d'inflation, à en juger par la hausse des prix des marchandises et l'expansion du crédit.

Les actions de chemins de fer se présentent en meilleure tendance. *Atchison* à 103 3/4 contre 103 ; *Canadian Pacific* à 167 1/4 contre 167, *Pennsylvania* à 57 1/8 contre 56 1/2. *Southern Pacific* à 97 1/2 contre 97 1/8, *Union Pacific* à 132 3/8 contre 131 5/8.

Steel Trust ordinaire s'est relevé de 83 7/8 à 84 7/8, à l'annonce que cette Corporation élèvera le prix des rails de \$ 5 par tonne, à partir du 1^{er} mai. L'action privilégiée s'inscrit à 146 7/8. Valeurs de cuivre calmes : *Anaconda* à 86, sans changement ; *Utah Copper* à 81 1/2 ; *Butte and Superior* est en nouveau progrès à 93 1/8 contre 89 3/4.

Valeurs mexicaines en meilleure tendance : *American Smelting* a passé de 102 à 103 1/4.

Reprise du blé à Chicago à 1.48 1/2 fin mai. Sur le marché du change, la livre revient à \$ 4.76 1/2, le dollar vaut 6 fr.; le change allemand reste à 72 3/16 (pair 95 1/4).

Chronique des Mines d'Or

A l'exception de deux ou trois mines de l'Est du Rand, telles que *Geduld, Modder B* et aussi *City Deep*, qui est une mine du Centre, le marché des mines d'or ne s'est pas départi de son calme habituel.

Les mines de l'Est du Rand restent les favorites ici comme à Londres. Néanmoins, on ne signale pas de larges variations. La *Brakpan Mines* se tient à 101, comme précédemment. Signalons la vive reprise de la *Geduld*, qui progresse à 62.

Grande fermeté du groupe des *Modderfontein*: la *Modder B* a accusé de vifs progrès en passant de 166 à 170; la *New Modder* se maintient à £ 16 3/16; la *Deep* s'avance de £ 6 1/16 à £ 6 1/4.

L'*East Rand* est calme à 26.25. Les développements effectués durant les trois premiers trimestres de 1915 à cette mine étaient peu satisfaisants. Le rapport trimestriel, au 31 décembre dernier, ne fait pas ressortir d'amélioration pour les trois derniers mois. Le rapport déclare que les opérations de développement continuent à fournir du minerai, dont une large proportion n'est pas payante. Les réserves de minerai, au 31 décembre, maintenant en cours d'estimation, feront apparaître, sans doute, une diminution de plus de 600.000 tonnes par rapport à celle indiquée dans le rapport trimestriel paru en juillet 1915.

La *Rand Mines* est négligée à 102.50. Peut-être reprendra-t-elle faveur au moment de la publication des comptes de 1915. On ne doit pas perdre de vue que ce grand trust tire des bénéfices de ses arbitrages. S'il possède en portefeuille beaucoup de *Crown Mines*, dont le dividende a peu de chances de se relever, par contre, la *Rand Mines* possède aussi, une moins grande quantité, malheureusement, de *Modder B* et de *City Deep*; celle-ci reste ferme vers 107. *Rose Deep* s'inscrit à 38. *Robinson Gold* reste à 32 la coupure de dix.

Central Mining est moins délaissée à 177. Cette Compagnie aurait l'intention d'amortir définitivement son portefeuille par la réduction parallèle de son capital, afin de pouvoir distribuer ses bénéfices. L'action est au pair nominal de £ 12 ou 300.

Le groupe de mines *Robinson* vient de publier les rapports de ses filiales en 1915. La *Langlaagte Estate* reste à 26. Pendant l'année dernière, il a été broyé 612.297 tonnes de minerai, qui ont produit 167.599 onces d'or fin, d'une valeur totale de £ 710.215, soit 23 sh. 2 d. par tonne broyée. Les frais d'exploitation se sont élevés, en tout, à 545.479, soit 17 sh. 3/4 par tonne broyée. Il est resté, par conséquent, un solde de £ 164.736, soit 5 sh. 4 1/2 d. par tonne broyée. Les bénéfices sont en diminution de £ 21.118, bien que le tonnage broyé ait été inférieur de 23.000 tonnes. Deux dividendes de 7 1/2 0/0 chacun ont été déclarés en 1915. Au cours de l'assemblée tenue le 31 janvier, le président a annoncé que la mine *Langlaagte* ne continuera à envoyer un peu de minerai payant au moulin que pendant quelques mois encore; à la suite de quoi, cette mine vieillira de vingt-huit ans va être fermée. Tout le tonnage broyé sera produit par la mine *Block B* dont les réserves au 31 décembre 1915 étaient évaluées à 1.903.000 tonnes sur lesquelles 1.161.000 avaient une valeur à la tonne de 7 dwts et 550.000 une valeur de 2 dwts 1/2, c'est-à-dire non payants.

Les valeurs de terrains présentent une certaine activité: le *Chartered* reste à 15. Son dernier exercice accuse une perte. *Mozambique* s'affaiblit à 12.25. Par contre, *Tanganyika* accentue, à 59.50, ses bonnes tendances qui peuvent s'accentuer encore.

Lena Goldfields est ferme à 45. Du 1^{er} octobre 1915 (commencement de l'exercice) au 20 février 1916, *Lenskoia* a produit 255 pouds d'or, contre 181 pouds pendant la même période de 1914-15.

Les mines mexicaines sont calme. *Las Dos Estrellas* reviennent à 125. *Mexico El Oro* est lourd à 88.50.

Bonne tenue des mines de diamant: la *de Beers* action de préférence s'inscrit à 376, ex-coupon de 10 sh.; une nouvelle répartition est attendue pour fin juin. L'action ordinaire ne s'écarte pas de 300.

Dividendes et Coupons

Crédit Lyonnais. — Les bénéfices nets de l'exercice 1915 se sont élevés à 18.733.857 fr., contre 14 millions 421.603 fr. en 1914. Nous avons annoncé que le

dividende proposé à l'Assemblée du 15 courant serait de 30 fr., en augmentation de 5 fr.

Rente Foncière. — Les résultats du dernier exercice de la Rente Foncière se sont soldés par un bénéfice apparent de 84.626 fr. contre 1.105.612 fr. en 1914. Comme l'an dernier, il ne sera pas distribué de dividende. Le solde du compte de profits et pertes sera versé à la provision pour loyers à recouvrer.

Les loyers en retard de l'exercice 1915 sont de 2.587.998 fr.; ajoutés à ceux de l'exercice 1914, ils représentent un montant arriéré de 3.682.634 fr. Le quatrième trimestre de 1915, payable en 1916, étant de 1.230.688 fr., porte à 4.913.342 fr. le montant des loyers dus à la Société. La proportion des loyers dus pour les trois premiers trimestres de 1915 ressort à 59.600.

Banque du Dauphiné. — L'Assemblée générale de cette Société, tenue le 29 mars dernier, a voté un dividende de 25 fr. net par action. Un acompte de 10 fr. ayant été payé, le solde de 15 fr. net est mis en paiement au siège social, à Grenoble, à partir du 1^{er} avril.

Banque de l'Afrique Occidentale. — Cet établissement mettra en paiement, à compter du 1^{er} mai prochain, un acompte de 3 fr. net par action sur le dividende de l'exercice 1915-16.

Banque d'Azow-Don. — Le Conseil proposera de fixer le dividende de cet établissement à 30 roub., contre 25 roubles pour l'exercice précédent.

Banque Privée de Petrograd. — Aucun dividende ne sera proposé pour l'exercice 1915.

Banque Internationale de Commerce à Petrograd. — Le dividende proposé pour l'exercice 1915 est de 20 roubles par action.

Le bénéfice net a été de 12.653.476 roubles. Les créances douteuses et les pertes éventuelles étant inscrites pour 7.327.941 roubles, le bénéfice disponible ressort à 5.325.535 roubles.

Banque de Commerce à Moscou. — Il sera proposé à l'Assemblée de cet établissement un dividende de 6 1/2 0/0.

National Bank of Egypt. — Pour l'exercice finissant le 31 décembre 1915, cette Banque déclare un dividende de 8 sh. par action (égal au précédent).

Banque de Sibérie. — Le bénéfice de la Banque de Sibérie pour l'exercice 1915, est de 4.100.279 rb., après retenue de 2.843.136 pour effets protestés, créances douteuses, etc. Le dividende est fixé à 30 rb.

Banco El Hogar Argentino. — Les obligataires 5 0/0 1910 et 5 0/0 1913 du Banco El Hogar Argentino sont informés que, par suite des changes actuels, les coupons à l'échéance du 1^{er} avril 1916, des susdits emprunts, seront payés à raison de 13 fr. 25 nets par coupon, au lieu de 12 fr. 38.

Chemin de fer de Paris à Orléans. — Cette Compagnie informe les porteurs des actions sorties au tirage du 3 décembre 1915, que le remboursement de ces titres, précédemment ajourné, sera effectué à partir du 1^{er} avril 1916.

Le montant du remboursement est de 500 fr. Le prorata d'intérêt au 1^{er} avril 1916, payé en même temps que le montant du remboursement, sera net d'impôts :

Au nominatif.....	3 fr. 60.
Au porteur.....	3 fr. 28.

Chargeurs Français (Plisson et Cie). — La Compagnie des Chargeurs Français (Plisson et Cie) annonce la mise en paiement, à partir du 15 de ce mois, d'un acompte de 50 fr. net par action, à valoir sur les bénéfices de l'exercice 1915.

Etablissements Duval. — L'exercice 1915 de la Compagnie des Etablissements Duval s'est soldé par une perte d'exploitation de 239.088 fr. au lieu d'un bénéfice brut de 14.323 fr. en 1914 et de 706.444 fr. en 1913. En ajoutant l'amortissement des obligations qui absorbe 73.500 fr. et le rappel de la perte pour l'exercice 1914, qui était de 116.176 fr., le solde débiteur du compte de profits et pertes, au 31 décembre 1915, s'élève à 428.765 fr.

Gaz de Rome. — L'Assemblée de la Société Anglo-Romane per l'Illuminazione di Roma col Gaz et altri Sistemi (Gaz de Rome) s'est tenue le 30 mars. Elle a approuvé les comptes du dernier exercice et fixé le dividende à 20 lires, contre 40 li. es pour l'exercice précédent. En attendant la publication du bilan et des rapports, voici un exposé des résultats du dernier exercice.

Les bénéfices nets du dernier exercice se seraient élevés à 2.700.000 lires environ. Les amortissements effectués ayant inventaire ayant absorbé 1.050.000 lires, il serait resté un bénéfice apparent de 1 million 650.000 lires, sur lequel la répartition du dividende de 20 lires nécessitera 1.600.000 lires, somme inférieure au bénéfice apparent. C'est donc à tort que certains de nos confrères ont prétendu que le dividende n'avait été gagné qu'en partie au cours du dernier exercice. Les chiffres ci-dessus démontrent que non seulement les bénéfices apparents sont suffisants pour faire face au dividende de 20 lires, mais encore qu'il a été fait de gros amortissements avant inventaire.

Compagnie du Gaz de Mulhouse. — Aucun acompte de dividende ne sera payé le 15 courant.

Compagnie des Mines d'Ouasta et de Mouloula, à Paris. — Les dividendes de l'exercice 1915, fixés à 45 fr. brut par action et à 26 fr. brut par part, sont mis en paiement depuis le 8 courant, à raison de 41 fr. 40 et 21 fr. 06 net respectivement.

Société des Phosphates Tunisiens. — Le solde du dividende de l'exercice 1915 sera mis en paiement à partir du 5 courant, à raison de 12 fr. brut ou 9 fr. 48 net par action (coupon n° 12).

Miami Copper. — Cette Compagnie déclare un dividende trimestriel de 1 dollar 50 (contre 1 dollar 25 précédemment), payable en mai.

Compagnie Minière « La Blanca y Anexas ». — Le coupon n° 12 des actions est mis en paiement à raison de 5 fr. 965 net, aux caisses de la Compagnie, à Mexico, et à Paris, aux caisses du Crédit Lyonnais.

Mines de Montecatini. — L'Assemblée des Mines de Montecatini a approuvé les comptes du dernier exercice qui font ressortir un bénéfice net de 1.771.625 lires, ce qui permet la répartition d'un dividende de 8 0/0 ou 8 lires, contre 7 lires pour 1914, après attribution de 33.485 lires à la réserve ordinaire et de 300.000 lires à une réserve spéciale. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 15 courant, à raison de 7 fr. 25 (coupon n° 18).

Mason and Barry. — Pour 1915, le dividende de cette Société a été fixé à 6 sh. par action, incomptax à déduire. Celui de 1914 avait été de 3 sh.; celui de 1913 de 7 sh.

Compagnie Générale de Construction. — L'Assemblée, tenue le 1^{er} avril, a approuvé les comptes des exercices 1914 et 1915, qui accusent une perte de 435.509 fr. Dès le début de la guerre et par suite de la mobilisation, la Compagnie a dû fermer ses usines, dont l'une se trouve en territoire envahi. L'usine de Saint-Denis commence seulement maintenant à travailler pour la guerre.

Société de Commentry-Fourchambault et Decazeville. — Les bénéfices pour l'exercice 1914-1915 sont de 6.973.813 fr., contre 4.632.983 fr. pour l'exercice précédent. Il sera proposé à l'Assemblée générale du 6 avril un dividende de 70 fr., contre 60 précédemment, après prélevements de prévoyance.

Sucrières et Raffineries d'Egypte. — Rectifications et compléments la note qui a paru ici même, il y a quinze jours, au sujet du paiement, à Paris, des dividendes sur les actions privilégiées et ordinaires de cette Société :

Numéros Répartitions des coupons nettes	
Actions privilégiées.....	4
— ordinaires.....	3
Obligations concordataires à intérêt variable (solde):	14
	12 »
Au dividende de 7 0/0 par action de 100 fr. s'ajoute le boni résultant du change favorable à l'Egypte.	
Le solde de l'intérêt des obligations concordataires ainsi que les dividendes des actions sont payables depuis le 5 avril aux caisses de la Société Générale.	

Etablissements de Dion-Bouton. — L'Assemblée, tenue la semaine dernière, a approuvé les comptes de l'exercice 1915, qui se soldent par un bénéfice net de 1.551.416 fr., au lieu de 1.423.519 fr. précédemment. Le dividende a été fixé à 6 fr. brut par action (contre 4 fr. 50 brut l'an dernier), dont le paiement aura lieu en même temps que celui de l'exercice précédent, à une date qui sera fixée ultérieurement. Après avoir consacré plus de 1 million de francs à des amortissements, il reste 113.649 fr. à reporter à nouveau.

Société Raoul Pictet. — Le bénéfice de l'exercice 1915 s'est élevé à 170.424 fr., au lieu de 78.637 fr. en 1914. En tenant compte du report de l'exercice 1914, le bénéfice disponible est de 177.448 francs. Le Conseil propose d'affecter une somme de 131.766 fr. à des amortissements et à différentes réserves. Il reste, par conséquent, 45.682 fr. dont 90 0/0 iraient aux actions, ce qui représenterait 8 fr. par action.

Imprimerie Chaix. — L'Assemblée de la Société de l'Imprimerie Chaix, Imprimerie et Librairie centrales des Chemins de fer, a eu lieu le 1^{er} avril courant. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1915 et, après prélevement des amortissements, a fixé à 75 fr. par action le dividende de l'année.

Un acompte de 12 fr. 50 a été distribué le 15 novembre dernier. Le solde de 62 fr. 50 par action sera payé, à partir du 15 mai prochain, sauf déduction de l'impôt, sur détachement du coupon n° 35.

Etablissements Continsouza. — Le bénéfice accusé pour le dernier exercice a été de 3.152.000 fr., déduction faite d'importants amortissements. Le dividende proposé sera de 15 fr. contre 5 fr., il absorbera 480.000 fr. seulement.

Musée Grévin. — L'Assemblée de cette Société s'est tenue cette semaine. Les comptes de l'exercice 1915 ont été approuvés. Ils se sont soldés par une perte de 105.760 fr. — L'Assemblée a aussi approuvé la transformation d'une partie du musée et la création d'une salle de cinématographe.

Société Nouvelle de la Buire-Automobile.
— Cette Société répartirait, pour l'exercice clos fin novembre dernier, un dividende de 7 fr. 50 par action.

Assemblées et Bilans

Compagnie Algérienne.

L'Assemblée de la Compagnie Algérienne, tenue le 1^{er} avril, a approuvé les comptes de l'exercice 1915, que nous avons publiés dans le numéro du 13 février. Elle a voté, ainsi que nous l'avons annoncé, un dividende de 50 fr., égal au précédent, sur lequel un acompte de 12 fr. 50 a été réparti en janvier; le solde de 37 fr. 50 sera payable le 1^{er} juin.

Voici comment se comparent les résultats et la répartition des bénéfices du dernier exercice avec ceux du précédent :

	1914	1915
Bénéfices nets.... Fr.	8.250.488 02	8.291.049 54
Report de l'exercice précédent.....	4.842.125 29	5.487.496 19
Fr.	13.092.613 31	13.778.545 73
A la réserve..... Fr.	412.524 40	414.552 47
Dividendes.....	6.250.000 »	6.250.000 »
Tantièmes du personnel.....	471.296 36	475.149 70
Tantièmes du Conseil	471.296 36	475.149 70
Report à nouveau....	5.487.496 19	6.163.693 86
Fr.	13.092.613 31	13.778.545 73

Les bénéfices du dernier exercice, s'élevant à 8.291.049 fr. 54, sont légèrement supérieurs à ceux de l'exercice 1914 qui avait bénéficié de sept mois d'activité normale. Le but principal des efforts du Conseil au cours du dernier exercice a été d'améliorer sans cesse la trésorerie déjà très satisfaisante au 31 décembre 1914. A cette date, le montant des exigibilités, dépôts, comptes courants, effets à payer, était de 100 millions, et les disponibilités, caisses et banques, effets en portefeuille, s'élevaient à 164 millions, dont 27 millions en espèces en caisse ou en Bons de la Défense nationale. Au 31 décembre 1915, les exigibilités sont de 121 millions et les disponibilités de 176 millions, dont 54 millions en espèces en caisse ou en Bons de la Défense nationale.

La Compagnie Algérienne a apporté un concours personnel à l'Emprunt 3 0/0. Elle a souscrit 300.000 fr. de rente représentant un versement de 5.235.000 fr. Grâce à ses actives démarches auprès de la clientèle et aux facilités qu'elle lui a accordées, le montant en nominal des rentes souscrites par son intermédiaire dépasse 50 millions. Elle a continué aussi le placement des Bons et Obligations de la Défense nationale. Le montant des souscriptions transmises au Trésor pour compte social ou pour compte de la clientèle, s'élève à près de 400 millions.

Comme d'ordinaire, le rapport expose la situation de nos grandes colonies de l'Afrique du Nord où se déploie l'activité de la Compagnie Algérienne :

En général, la récolte des céréales a été satisfaisante en Algérie, en Tunisie et au Maroc, les prix de vente avantageux ayant compensé les déficits constatés dans certaines régions.

En Algérie, la récolte des vins a été inférieure de moitié à celle de l'année précédente, laquelle avait été exceptionnellement abondante d'ailleurs, mais les ventes se sont faites à des prix tels que les bénéfices des viticulteurs ont été très élevés. Aussi est-il permis de regretter que l'on ait continué à assimiler notre grande colonie à la métropole au point de vue du moratorium des échéances. L'exemple du Maroc et de la Tunisie, où le moratorium a été très largement atténué et où cependant les réserves de capitaux sont moins grandes, a démontré qu'il n'y avait pas d'inconvénients à obliger à payer tous ceux qui pouvaient le faire, et nous avons la certitude qu'ils sont nombreux en Algérie....

Depuis l'impression du rapport, le Gouvernement a décidé la suppression du moratorium en Algérie à partir du 30 juin prochain. La solvabilité des principaux débiteurs de la Compagnie Algérienne autorise à penser que la liquidation du moratorium se fera sans pertes importantes pour elle. D'ailleurs, l'importance de ses réserves la met à l'abri de tout aléa.

Nous avons relevé, en comparant le bilan à la fin du dernier exercice avec le précédent, dans le numéro du 13 février, l'accroissement des chapitres productifs, tels que celui des « Effets en portefeuille », en augmentation de 22 1/2 millions, ce qui dénote une reprise indéniable de l'activité sociale, un instant paralysée par le coup de foudre

de la mobilisation. Une augmentation d'importance égale se retrouve, comme de juste, au Passif, dans les Dépôts, ce qui démontre incontestablement le crédit dont jouit la Compagnie Algérienne.

Les seules immobilisations du bilan comprennent deux postes : 1^o les Immeubles urbains qui ont passé d'une année à l'autre de 9.377.000 fr. à 10.961.000 fr. à la suite de la construction des immeubles où seront installés les comptoirs de la Société à Casablanca et à Marseille et de l'immeuble de la rue d'Anjou où la Compagnie Algérienne va transférer son siège social à Paris, et 2^o les immeubles ruraux qui comportent une superficie de 73.600 hectares dont les sept huitièmes sont loués. Malgré les difficultés des circonstances, les encassements ont été presque normaux. C'est un beau résultat.

Tous les chapitres sont évalués avec une extrême modération. C'est ainsi que le chapitre « Rentes, actions et obligations », évalué à 6.293.160 fr. 60 c., comprend, outre 300.000 fr. de 5 0/0 de la Défense nationale inventoriés au prix de la souscription, un ensemble de valeurs industrielles qui, si on les évaluait aux cours cotés le 31 décembre 1915, formerait un total supérieur de 1.200.000 fr. C'est là une réserve dissimulée.

Quant aux réserves apparentes, leur ensemble, y compris le report des bénéfices des exercices antérieurs qu'à s'élève, après l'attribution des bénéfices, au chiffre respectable de 6.163.693 fr. 86, s'élève à plus de 77.852.000 fr., en regard d'un capital de 62 1/2 millions. C'est une situation financière de premier ordre.

Se fondant sur l'importance des réserves, un actionnaire ne s'est pas déclaré satisfait du dividende de 50 fr. et a demandé qu'il fût augmenté. Le Président a fait remarquer que le dividende actuel, qui ne s'écarte que peu du montant payé avant la guerre, 57 fr. 50, devait être considéré comme très satisfaisant. Les actionnaires de la Compagnie Algérienne sont parmi les plus favorisés, avec un dividende de 50 fr. presque égal au dividende antérieur le plus important. Mais il faut être prudent, a ajouté le Président, et les circonstances actuelles imposent plus que jamais une politique de prévoyance qui, d'ailleurs, a toujours été traditionnelle à la Compagnie. L'Assemblée a approuvé par ses applaudissements les déclarations du président.

Société Nancéienne de Crédit industriel et de Dépôts.

L'Assemblée de la Société Nancéienne de Crédit Industriel et de Dépôts s'est réunie le 6 mars, sous la présidence de M. Buffet, président du Conseil. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1915 et fixé le dividende, comme pour l'exercice précédent, à 7 fr. 50 par action de 250 fr. entièrement libérée, nets de l'impôt sur le revenu et sous la seule déduction de la taxe de transmission, en ce qui concerne les titres au porteur. Il convient d'observer, toutefois, que ce dividende est réparti cette année à l'intégralité des actions, tant nouvelles qu'anciennes, tandis que l'année dernière, les actions nouvelles émises presque à la veille de la guerre n'avaient eu droit qu'à un demi-dividende de 3 fr. 75.

Si la guerre était redoutable pour nos grands établissements parisiens en raison des succursales qu'ils ont en territoire envahi, combien l'était-elle davantage pour une banque régionale telle que la Société Nancéenne dont l'activité s'exerce principalement sur le théâtre même des hostilités. La situation particulière de beaucoup de ses succursales n'a pu être connue avec précision au moment de l'établissement du bilan. Pour les succursales de Charleville, Longwy, Longuyon, mises par l'invasion, presque dès le début des hostilités, à l'écart de l'existence sociale, il a fallu se contenter, comme l'année dernière, de la dernière situation établie au 30 juin 1914. L'Agence de Pont-à-Mousson, soumise, par un bombardement sans relâche, à une telle épreuve, que toute vie économique y est presque entièrement suspendue, se trouve dans des conditions à peu près semblables.

Malgré les conditions particulièrement défavorables au milieu desquelles l'exercice 1915 s'est déroulé, alors que la Société Nancéenne se trouve privée du tribut que lui apportait, en temps normal, l'activité industrielle du Nord du département de Meurthe-et-Moselle, des Ardennes et d'une partie de la Marne, cet établissement est à même d'aligner, déduction faite d'importantes dépréciations, un bénéfice net de 1.815.194 fr. 17. Les agences, dont plusieurs fonctionnent presque sur

la ligne de feu, ont apporté aux résultats bénéficiaires un appui assez important, quoique légèrement inférieur à celui du précédent exercice. Ce résultat est relativement satisfaisant, si l'on observe qu'il est à peu près équivalent à celui de 1914 qui s'est soldé par un bénéfice net de 1 million 820.333 fr. 69. Cet exercice 1914 comptait encore sept mois d'existence normale, bien que déjà troublé par les prodromes de la crise sans précédent qui devait éclater à la fin de juillet. Il comprenait les bénéfices semestriels, au 30 juin 1914, des agences de Longwy, Longuyon, Charleville, Pont-à-Mousson, dont l'ensemble se chiffrait par près de 340.000 fr. Par ailleurs, au cours de la même période, les émissions et opérations sur titres avaient fourni à la Société un appui important de bénéfices. Ce sont autant d'éléments dont l'exercice 1915 a été privé. Ainsi que nous l'avons signalé plus haut, le dividende a été fixé à 7 fr. 50 à toutes les actions indistinctement, après, toutefois, qu'un prélèvement d'une somme de 250.000 fr. a été fait sur les bénéfices pour l'affecter à des amortissements supplémentaires.

Depuis le début de la guerre, la Société Nancéenne ne s'est pas confinée dans une inaction égoïste. Elle a pensé, au contraire, que sa situation l'obligeait, dans les difficultés actuelles, à assister de son crédit une clientèle sans cesse croissante et fidèle, d'autant que cette assistance devait courir indirectement à la Défense nationale. C'est ainsi qu'elle a facilité à ses clients qui travaillent pour l'Administration de la Guerre, les moyens financiers qui leur étaient nécessaires, mais seulement sous la forme d'avances ou encore de règlements de ses approvisionnements à l'étranger et en s'abstenant strictement de toute participation dans les bénéfices résultant de l'entreprise.

Enfin, la Société Nancéenne a apporté à la Trésorerie un concours efficace pour le placement des obligations décennales, des bons à court terme et de l'emprunt de la Défense. Le total des souscriptions à l'Emprunt National, que ses guichets ont transmis à l'Etat, a dépassé 45 millions de capital. En outre, elle a pris une large part à la campagne de l'or à la Banque de France « dont la victoire, déclare le rapport, fut, avec le succès de l'emprunt, comme l'épanouissement civil du patriotisme de notre pays en même temps que le solennel témoignage, aux yeux de l'Europe, du crédit de la France. »

Nous publions plus loin *in extenso* le rapport du Conseil. Il constate et explique les différences subies par les principaux postes du bilan. Nous relèverons ici le montant des réserves qui figure au passif pour un total de 15.800.000 fr. en regard d'un capital de 50 millions. C'est une marge considérable.

Un grand établissement comme la Société Nancéenne, ayant fourni une carrière féconde de trente-cinq années, aura à jouer après la guerre, quand il faudra tout restaurer dans les provinces envahies, un rôle de premier plan. M. Buffet a esquissé, dans l'allocution qu'il a prononcée après la lecture du rapport, les grandes lignes de l'œuvre qui va s'imposer aux banques de l'Est. Nous la reproduisons intégralement plus loin, à la suite du rapport.

Banque Nationale de Crédit.

L'Assemblée de la Banque Nationale de Crédit se tiendra le 12 avril. Il lui sera proposé un dividende de 6 0/0, soit 7 fr. 50 brut par action de 500 fr. libérée de 125 fr., contre 5 fr. brut pour 1914. Ce dividende sera payable à raison de 7 fr. 20 net à partir du 15 avril. Il sera proposé un dividende de 2 fr. 448 brut aux 150.000 parts de fondateur, soit 2 fr. 35 pour les parts nominatives et 1 fr. 79 net pour les parts au porteur.

Voici les comptes comparés des deux derniers exercices :

	BILAN AU 31 DÉCEMBRE	1914	1915
<i>Actif.</i>		—	—
Caisse et Banque de France..... Fr.	24.998.160 05	13.212.280 07	
Bons du Trésor de la Défense Nationale.....	11.000.000 »	52.050.200 »	
Banque et banquiers	24.779.759 »	28.373.911 27	
Portefeuille-effets	48.266.792 84	78.556.420 18	
Coupons	1.684.856 95	891.580 22	
Portefeuille-titres	3.675.072 80	3.445.826 42	
Participations financières	252.738 95	1 »	
Comptes courants	35.637.865 36	55.293.178 40	
Avances sur garanties	31.548.064 93	44.166.926 63	

Débiteurs par acceptations	71.841.556 98	28.389.760 37
Comptes d'ordre	938.287 28	1.561.467 64
Immeubles, installations	5.161.765 96	5.814.473 85
Actionnaires	75.000 000 »	75.000.000 »
Fr.	334.784.921 10	386.755.826 05

<i>Passif.</i>		
Capital	Fr. 100.000.000 »	100.000.000 »
Réserve légale	10.000.000 »	10.000.009 »
Réserve supplémentaire	10.206.140 89	10.206.140 89
Réserve immeubles et installations	2.500.000 »	2.500.000 »
Comptes courants et comptes de dépôts	128.065.043 71	211.280.982 62
Chèques à payer	» 5.332.701 93	
Dépôt à terme	3.822.714 70	3.475.017 87
Acceptations à payer	61.158.159 03	24.466.309 12
Créditeurs par acceptations	10.683.397 95	3.923.451 25
Comptes d'ordre	5.638.890 07	9.118.474 25
Profits et pertes :		
Solde exercice 1913	403.524 34	403.524 34
Solde exercice 1914	2.307.050 41	1.307.050 41
Exercice 1915	»	4.742.173 36
Fr.	334.784.921 10	386.755.826 05

Répartition des bénéfices.

	1914	1915
Bénéfices nets .. Fr.	2.307.059 41	4.742.173 36
Report réservé	403.524 34	1.710.514 75
Fr.	2.710.583 75	6.452.748 11
Dividende des actions	1.000.000 »	1.500.000 »
Dividende des parts	»	367.228 31
Tantèmes	»	104.922 37
Provision pour risques de guerre	»	4.000.000 »
Report à nouveau	1.710.584 75	480.597 43
Fr.	2.710.583 75	6.452.748 11

La guerre a surpris la Banque Nationale de Crédit en plein développement, à l'heure où commençaient à se réaliser les espérances conçues lors de sa fondation. Cet établissement a été créé le 1^{er} juillet 1913 pour reprendre les succursales françaises du Comptoir d'Escompte de Mulhouse. Elle consacre son activité aux opérations de banque pure. Aux susdites agences, la Banque Nationale a joint un réseau d'agences qu'elle a acquises en prenant la suite de banques régionales. Elle disposait, à la fin de 1915, de 135 succursales, agences ou bureaux, non compris le siège social à Paris. Comme l'année dernière, les bilans des succursales d'Arras, de Roubaix et de Tourcoing n'ont pu être établis; les opérations de ces succursales ont été comprises dans les comptes de 1916 pour les mêmes chiffres compris dans le bilan de 1915.

Les résultats du dernier exercice, écoulé entièrement pendant la guerre, font une excellente impression. Ils attestent un développement très sensible des affaires sociales qui se traduit par une augmentation des postes productifs du bilan et un accroissement consécutif des bénéfices.

La comparaison du bilan au 31 décembre 1915 et du précédent fait ressortir une augmentation importante du Portefeuille commercial qui a passé de 48.266.792 fr. 84 au 31 décembre 1914 à 78 millions 556.420 fr. 18 à la fin du dernier exercice. A la fin de 1913, ce chapitre n'avait pas dépassé 74.802.500 fr. C'est un résultat dont le Conseil peut être fier.

Le chiffre des comptes courants et comptes de dépôts a passé en un an de 128.065.043 fr. 71 à 211.280.982 fr. 63. Cet établissement est un de ceux, très rares, qui n'ont pas craint d'élever le taux de leurs dépôts afin de le mettre en harmonie avec le loyer réel de l'argent pendant la guerre. Les résultats obtenus fournissent la preuve que ce n'était pas là une mauvaise politique.

Les bénéfices nets qui ressortent des comptes du dernier exercice ont exactement doublé par rapport à ceux du précédent. Ils ont atteint 4.742.173 fr. 36, contre 2.307.059 fr. 41 en 1914. Encore faut-il observer que les bénéfices ont subi des amortissements avant inventaire, à en juger par la disparition des Participations financières, figurant pour une somme de 252.738 fr. 95 au 31 décembre 1914 et estimées à 1 fr. au dernier bilan.

Le Conseil aurait pu proposer un dividende plus élevé que 6 0/0, il a préféré s'en tenir à ce chiffre et appliquer 4 millions à une Provision pour risques de guerre, en disposant d'une partie des bénéfices antérieurs reportés. Le total des réserves

va ainsi être porté à près de 27 millions pour un capital versé de 25 millions.

En somme, les résultats obtenus par la Banque Nationale de Crédit, au milieu de circonstances adverses, font augurer favorablement de l'avenir de cet établissement.

L'IMPÔT SUR LE REVENU

CIRCULAIRE DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES

1. — La présente instruction, relative à l'impôt général sur le revenu institué par la loi de finances du 15 juillet 1914, a pour but d'exposer l'objet et de préciser la portée des dispositions législatives et réglementaires (articles 6 à 13 de la loi susvisée et articles 1 et 2 du décret du 15 janvier 1916) qui ont trait aux personnes assujetties à l'impôt et aux revenus servant de base d'imposition.

DES PERSONNES IMPOSABLES (L. art. 6, 8 et 9).

2. — L'impôt général sur le revenu est dû chaque année par les personnes ayant en France, au 1^{er} janvier, une résidence habituelle, quand leur revenu dépasse le chiffre prévu par la loi.

La condition de résidence habituelle, indispensable pour légitimer l'application de l'impôt, est remplie sans contestation possible par tous les contribuables qui ont fixé leur domicile réel en France.

Quant aux personnes domiciliées soit à l'étranger, soit dans les colonies ou protectorats, elles doivent être aussi considérées comme possédant en France une résidence, lorsqu'elles y ont une habitation leur disposition, pourvu que leur installation présente un caractère suffisant de permanence.

Ainsi, le propriétaire ou l'usufruitier d'un immeuble dont il affecte tout ou partie à son usage privé, se trouve dans le cas d'être assujetti à l'impôt, même s'il n'occupe pas d'une façon effective le logement qu'il s'est réservé.

La location d'un même logement ou de plusieurs logements successifs pendant une période ininterrompue d'une durée au moins égale à une année constitue également le fait habituel de nature à justifier une imposition.

Par contre, l'impôt n'atteindra pas les personnes qui, périodiquement, passent en France plusieurs semaines ou même plusieurs mois sans conserver la disposition d'une habitation dans les intervalles de leurs séjours.

Celles qui n'ont en France aucune résidence, encore bien qu'y possèdent des propriétés ou exploitations productives de revenu, ne seront pas davantage assujetties de l'impôt.

3. — La règle suivant laquelle l'imposition est subordonnée à la possession d'une résidence habituelle en France ne comporte aucune distinction tirée de la nationalité des intéressés, et les mêmes principes sont applicables aux Français et aux étrangers.

Toutefois, les ambassadeurs et les agents diplomatiques étrangers, ainsi que les consuls et agents consulaires de nationalité étrangère, jouiront d'une exemption complète, si les pays qu'ils représentent concèdent des avantages analogues aux agents diplomatiques et consulaires français.

4. — *Collectivités.* — Seuls les individus sont susceptibles d'être assujettis à l'impôt général. Les collectivités diverses (établissements publics, établissements d'utilité publique, associations, sociétés, etc.), n'y sont pas soumises.

Lorsqu'il s'agit, d'ailleurs, d'associations ou sociétés poursuivant un but lucratif, les bénéfices qui proviennent de leurs opérations sont finalement répartis entre les associés et entrent, par conséquent, dans les bases individuelles de cotisation de ces derniers, à titre d'élément du revenu personnel de chacun d'eux.

5. — Les membres d'une même famille, vivant en commun, ne sont pas en principe distinctement imposables. Celui d'entre eux qui est le chef de la famille est considéré comme ayant seul la disposition de l'ensemble des ressources familiales et, par suite, il est seul aussi possible de l'impôt pour l'ensemble de ces ressources.

La qualité de chef de famille n'appartient, d'ailleurs, pas nécessairement à celui des membres de la famille qui peut la revendiquer en droit civil, eu égard au seul rapport de parenté unissant les personnes qui vivent au même foyer; elle doit être attribuée à celui qui assume en fait la direction de la communauté, et le cas se présentera fréquemment d'un contribuable qui, bien que vivant avec ses descendants apparaîtra sans aucun doute comme étant le chef de famille au point de vue fiscal.

L'imposition exclusive du chef de famille n'est, cependant, pas une règle absolue. Un contribuable a toujours le droit d'obtenir, sur sa demande expresse, que ses enfants ou tous autres membres de sa famille, exception faite pour sa femme, lorsqu'il est marié, soient traités comme des contribuables distincts s'ils tirent un revenu de leur travail ou d'une fortune propre. Il pourrait user de cette faculté même en ce qui touche des mineurs possédant des biens dont il aurait la jouissance légale.

Quant à la femme mariée, elle n'est personnellement imposable que si, étant séparée de biens, elle ne vit pas en fait avec son mari.

6. — L'impôt n'est dû que par les contribuables dont le revenu annuel, déterminé conformément aux dispositions législatives et réglementaires, et après application, s'il y a lieu, des déductions spéciales motivées par leur situation de famille, dépasse la somme de 5.000 francs.

DU LIEU D'IMPOSITION (L. art. 7).

7. — L'impôt général, ayant pour base le revenu global des assujettis, ne peut donner lieu qu'à une cotisation unique pour chacun d'eux (1).

Cette cotisation est établie dans la commune où réside le contribuable, quand il n'a d'habitation que dans une seule commune.

Quand, au contraire, le contribuable a plusieurs habitations dans des localités différentes, il est imposable dans la localité où il est réputé posséder son principal établissement. Pour la fixation du lieu du principal établissement, la jurisprudence relative à l'imposition de la taxe personnelle peut fournir d'utiles indications, en ce qui concerne les contribuables ayant leur domicile réel en France. Pour les autres contribuables, c'est l'habitation où ils séjournent le plus souvent qui, d'une façon générale, doit être retenue pour l'assiette de l'impôt comme étant celle où se trouve leur principal établissement.

Au surplus, le lieu d'imposition ne présente qu'une importance secondaire, en matière d'impôt général sur le revenu, étant donné qu'il n'exerce aucune influence sur la quotité de l'impôt et que celui-ci ne comporte ni addition, ni prélevement au profit des budgets locaux. Aussi l'imposition pourra-t-elle être le plus souvent établie dans la commune indiquée par le contribuable lui-même comme étant celle de son domicile, lorsqu'il aura produit la déclaration qu'il est appelé à souscrire.

DU REVENU IMPOSABLE (L. art. 10 ; D. art 1^{er} et 2).

8. — Chaque contribuable est cotisé tant à raison de ses revenus propres que de ceux de sa femme, de ceux des autres membres de la famille vivant avec lui, à moins qu'il n'ait réclamé une imposition distincte (voir ci-dessus, art. 5), et de ceux enfin des personnes qu'il déclare être à sa charge.

La cotisation est calculée d'après le montant total du revenu net effectivement réalisé dans l'année immédiatement antérieure à celle de l'imposition.

Ayant essentiellement le caractère d'une contribution personnelle à taux gradué, l'impôt sur le revenu est établi d'après une situation générale de fortune des assujettis. Le revenu imposable de chacun d'eux embrasse donc la totalité de ses revenus et gains de toute sorte (fruits des capitaux et produits du travail), ainsi que de toute provenance (revenus ayant leur source à l'étranger aussi bien qu'en France); il comprend également la valeur des profits et avantages dont le contribuable jouit en nature, comme il est expliqué plus loin au sujet des diverses catégories de revenus.

Le revenu imposable est par ailleurs un revenu net. Si pour le déterminer il est nécessaire de tenir compte du produit de toutes les sources de revenus, gains, profits et avantages dont dispose le contribuable, il convient par contre, de n'en retenir le montant que sous déduction, d'une part, des dépenses qui grèvent spécialement chacune de ces sources et, d'autre part, de celles qui résultent des charges affectant le revenu total, dans les conditions où la loi autorise ce retranchement.

On est, dès lors, conduit, pour dégager le revenu imposable, à déterminer tout d'abord le montant des revenus nets des diverses catégories, puis à soustraire de la somme obtenue le montant des charges à déduire de l'ensemble des revenus.

En effectuant enfin ces opérations, destinées à faire ressortir le revenu net et total de l'année qui a précédé celle de l'imposition, on ne doit faire état que des revenus réalisés et des dépenses effectuées au cours de ladite année.

Les revenus réalisés s'entendent, réserve faite pour le cas de jouissance en nature, de ceux dont le montant en espèces a été perçu par le bénéficiaire, ou du moins, s'il n'a pas été encaissé par ce dernier, a été mis cependant à sa disposition immédiate et aurait pu être touché par lui à son seul gré. Au contraire, les revenus auxquels le contribuable aurait eu un droit acquis, mais dont la perception aurait été différée par l'effet de circonstances indépendantes de la volonté de l'intéressé, ne devraient pas être considérés comme effectivement réalisés.

Les dépenses effectuées sont, de leur côté, celles dont le montant a été payé, quelle que soit l'époque à laquelle s'est produit le fait générateur de la dépense et quelle que soit aussi la date de l'exigibilité du paiement.

Il est à remarquer que les contribuables ne doivent être cotisés qu'à raison des revenus qu'ils ont eux-mêmes réalisés, personnellement ou en tant que chefs de famille: d'où il suit, en particulier, que l'héritier

(1) La loi a prévu certaines circonstances où l'insuffisance d'une imposition portée dans un rôle peut être réparée par voie d'imposition supplémentaire comprise dans un rôle ultérieur. C'est la réunion des deux articles de rôle qui, dans ce cas, forme la cotisation régulièrement due par le contribuable intéressé.

d'une personne décédée au cours de l'année qui a précédé celle de l'imposition ne saurait être imposé pour la totalité des revenus qu'ont produits, pendant ladite année, les biens qu'il a recueillis; la part de ces revenus correspondant à la période écoulée depuis l'ouverture de la succession peut seule régulièrement être comprise dans son revenu imposable, sans que d'ailleurs aucune imposition puisse être établie pour le surplus au nom du défunt qui, au 1^{er} janvier, avait cessé d'être taxable de l'impôt. (A suivre.)

Nouvelles et Informations

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE

Voici, réduit à ses chapitres essentiels, le bilan de la Banque de France au 6 avril comparé à celui du 30 mars :

	ACTIF	
Encaisse-or.....Fr.	4.986.411.731	— 19.887.550
Encaisse-argent.....	362.715.563	+ 1.299.824
Disponibilités et avoir à l'étranger.....	741.679.421	— 5.105.423
Portefeuille.....	366.167.441	— 28.119.190
Effets prorogés.....	1.646.235.001	— 26.914.170
Avances sur titres.....	1.234.343.288	— 6.091.162
Avances permanentes à l'Etat.....	200.000.000	»
Avances nouvelles à l'Etat.....	6.900.000.000	+ 200.000.000
Bons du Trésor fran- cais escomptés pour avances de l'Etat à des Gouvernements étrangers	920.000.000	+ 30.000.000
	PASSIF	
Billets en circul.. Fr.	15.154.629.735	+ 202.513.635
Compte courant du Trésor	45.949.021	— 33.236.711
Comptes courants par- ticuliers	1.994.262.726	— 48.979.267
Bénéfices bruts des es- comptes et intérêts divers de la semaine	*	2.742.212

La Banque a avancé 200 millions à l'Etat et 30 millions à des Gouvernements étrangers. En outre, le Trésor a puisé 33 millions dans son compte courant, soit au total 263 millions de sorties pour les besoins de la Défense et des services publics.

Les besoins de crédit pour le commerce sont toujours peu importants. Le Portefeuille et les Avances ont diminué de 61 millions, mais les Particuliers ayant puisé 49 millions dans leurs comptes, il s'en est suivi une rentrée de 12 millions.

Pour faire face à ces 263 — 12 = 251 millions, la Banque a augmenté sa circulation de 202 1/2 millions et, en vue d'entrer dans la hausse des changes, puisé dans son encaisse 19 1/2 millions et dans son avoir à l'étranger 5 millions, soit 227 millions. La différence entre 251 et 227 millions se retrouve dans la diminution des Divers au Passif.

RECETTES DU CANAL DE SUEZ

	1915	1916
Du 1 ^{er} au 31 janvier...Fr.	7.520.000	6.780.000
Du 1 ^{er} au 29 février.....	6.490.000	6.870.000
Du 1 ^{er} au 31 mars.....	7.100.000	6.980.000
	21.100.000	20.630.000
Du 1 ^{er} avril.....	250.000	130.000
Du 2 —	90.000	150.000
Du 3 —	200.000	180.000
Du 1 ^{er} janvier au 3 avril...	21.640.000	21.090.000

A noter que depuis le 1^{er} avril le prix du transit par tonne de bateau en charge a été porté de 6 fr. 25 à 6 fr. 75.

COTE DES CHANGES

A Paris. — Londres, 28,58 ./.; New-York, 6... ./.; Suisse, 115 1/2; Italie, 91 ./.; Hollande, 2,61 1/2; Espagne, 5,80 ./.; Rouble, 1,88 ./.

A Londres. — Paris, 28,55 1/2; Amsterdam, 11,05; Lisbonne, 34 1/2; Madrid, 24,70; Italie, 32,... ./.; Petrograd, 152 ./.; Stockholm, 15,90.

A New-York. — Câble transfert sur Londres, 4,76 1/2. Change sur Berlin, 72 1/8 pour 4 marks.

Lisbonne. — Agio sur l'or, 55 0/0.

Madrid. — Paris, 86,50.

Buenos-Ayres. — Câble télégraphique sur Londres, 48 17/32 d.

Rio de Janeiro. — Change sur Londres à 90 jours, 11 3/4 d.

COURS DES MÉTAUX

A Londres. — Cuivre à 3 mois, 114 ./.; Etain à 3 mois, 195,10; Plomb, comptant 32,17; Zinc, comptant 88 ./.; Argent métal, 29 ./.; l'once.

PRIX DES MARCHANDISES

Blé. — A Paris, ... à A Chicago, 4,18 1/2 fin mai.

Farine, marque Corbeil, ...

Sucre blanc. — A Paris, ...; raffiné

Coupons

A L'ÉCHÉANCE D'AVRIL 1916

Déduire l'impôt de 5 0/0 des valeurs marquées d'un astérisque (*).

PREMIÈRE LISTE

échéance	Nominatif	Porteur
<i>Assurances :</i>		
1 La Mutualité Française, bons	1 92	» »
15 La Mutuelle de Paris (Accid.), obl.	» »	2 75
15 La Providence (Incendie), act.nouv.	60	» »
15 — (Accidents), act....	87 50	» »
<i>Banques et Sociétés de crédit :</i>		
1 Banque Com. Italienne, act., c. 21.	au crs 30 L. it.	
1*Banque Hyp. d'Espagne, céd. 4 0/0	au crs 9 p. 469	
1 Banque Hypoth. Fr ^e -Argentine : Obl. 4 1/2, c. 11.....	10 80	10 20
— 5 0/0, c. 4.....	12 50	12 38
1*Banque d'Italie, obl. 3,75 0/0, c. 21	prix sr ^s coupons	
1 Banque de Paris et des Pays-Bas, act., c. 85.....	24	14 65
1 Caisse Générale de l'Industrie et du Bâtiment, act., c. 84.....	3 75	» »
1 Caisse Générale de Prêts Fonciers et Industriels, obl., c. 8	12	11 40
10 Compt. Cent ^e de Crédit (anc. Compt. Naud), act., c. 35.....	3 84	3 36
1 Comptoir Lyon-Alémand, obl. 4 0/0, c. 10.....	9 60	8 90
1 Compt ^r Feiss-Tilliard et C ^e , act., c. 120	» »	20 »
1 Crédit Foncier de Buenos-Ayres, obl. 5 0/0, c. 11.....	» »	12 50
1 Crédit Foncier Egyptien, obl. 3 1/2, c. 36.....	» »	8 75
1 Crédit Foncier de France : Obl. Commun. 3 0/0 1891, c. 49.	5 76	5 255
— Foncières 2,60 0/0 1885, c. 62	6 24	5 683
1 Crédit Foncier de Santa-Fé : Obl. 5 0/0, c. 33.....	» »	2 25
— 4 1/2, c. 9.....	» »	10 19
14*Crédit Foncier de Serbie, obl. 4 1/2, c. 9.....	» »	11 25
1 Crédit Foncier Franco-Canadien : Obl. 3,40 0/0, c. 39.....	» »	8 24
— 3,40 0/0 différé, c. 17.....	» »	9 74
1 Foncière de l'Indo-Chine, obl., c. 14	24	» »
1 Société d'Epargne des Retraites, demi-parts, c. 25.....	25	25 »
1 Société Financière Française, obl. 4 1/2, c. 7.....	10 80	10 095
1 Société Financière Franco-Améri- caine, obl. 4 0/0, c. 20.....	9 60	8 952
15 Société Immobil. Comm. et Civile, obl. 5 1/2.....	6 875	6 565
<i>ADDITIONS AUX LISTES DE MARS</i>		
15 Verreries de la Mulatière, act., c. 26	16 80	15 25
15 Verreries de la Gare à Lyon, obl. 4 0/0, c. 23.....	» »	10 »
15 Viticulture Algérienne, act., c. 12.	47 55	46 05
— parts, c. 7.....	» »	1.186 46

AVIS, INSERTIONS ET RÉCLAMES

SOCIÉTÉ NANCÉIENNE DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET DE DÉPOTS

Assemblée générale ordinaire du 6 avril 1916.

RAPPORT

présenté au nom du Conseil d'administration
par M. Jean BUFFET, président.

Messieurs,

C'est un bilan incomplet que, cette année encore, les circonstances nous mettent dans l'obligation de vous soumettre. L'année 1915 s'est achevée sans que les régions où s'exerce, en temps de paix, une grande partie de notre activité, aient été libérées de l'occupation ennemie. Nos succursales de Charleville, Longwy, Longuyon, mises par l'invasion, presque dès le début des hostilités, à l'écart de notre existence sociale n'y restent, actuellement encore, rattachées que par la dernière situation qu'elles ont pu nous transmettre, celle au 30 juin 1914. L'Agence de Pont-à-Mousson, soumise par un bombardement sans relâche, à une telle épreuve que la vie économique y est presque entièrement suspendue leur doit, à cet égard, être assimilée. C'est pour ces raisons que votre Conseil vous demande, comme il y a un an, de lui donner acte du cas de force majeure qui le met dans l'impossibilité matérielle de vous fournir dans son intégralité, la situation de votre Société.

Malgré ces lacunes mêmes, malgré les conditions de travail particulièrement défavorables qu'il nous a fallu, qu'il nous faut encore subir, et sur lesquelles nous aurons à revenir, au cours de ce compte-rendu, le bilan de l'exercice 1915, y compris le report de 1914 et déduction faite d'importantes dépréciations, se solde par un bénéfice net de 1.845.278 fr. 98.

Ce n'est pas avec une conscience amoindrie de ses responsabilités que votre Conseil vous propose, après le

prélèvement d'une somme de 250.000 fr. pour amortissements et provisions supplémentaires, une rémunération du capital engagé, celui-ci accru cette année, sur un semestre, des 25 millions d'actions nouvelles émises en juin 1914. En la limitant, comme pour l'exercice précédent, à 7 fr. 50 par action de 250 fr. entièrement libérée, nets de l'impôt sur le revenu et sous la seule déduction de la taxe de transmission, en ce qui concerne les titres au porteur, il ne croit pas, s'appuyant sur l'importance de nos provisions et réserves, se départir de la prudence que lui commande la part d'inconnu qui frappe l'évaluation d'une notable partie de notre actif.

Quelle sera l'étendue des divers dommages dans les régions encore occupées par les allemands et où nous possérons de très considérables intérêts ? Dans quelles conditions et dans quelles limites leur réparation sera-t-elle assurée ? Seules, les constatations, qui ne pourront être établies qu'après l'évacuation du territoire, permettront de répondre à la première de ces questions. Quant à la seconde, bien que le Parlement, par la loi du 26 décembre 1914, ait solennellement affirmé le principe du droit à la réparation, il semble qu'il plane encore trop de vague et d'incertitude sur le futur exercice de ce droit, dans son indispensable plénitude. Ce serait, cependant, faire injure au législateur que de douter de sa ferme volonté d'observer les principes d'équité et de simple justice qui ne peuvent traduire ici que par une solidarité sans réserve. C'est la France entière qui récoltera les fruits de la victoire ; c'est à la France entière de prendre la charge des ruines qui en auront été la rançon et non pas aux seules provinces qui auront supporté le poids de l'invasion.

L'exercice 1914 comptait encore sept mois d'existence normale, bien que déjà troublée par les prodromes de la crise, sans précédent, qui devait éclater à la fin de juillet. Mais ce n'était pas encore la perturbation profonde qui devait naître de l'ouverture du conflit. Notre bilan de 1914 comprenait les bénéfices semestriels, au 30 juin de cette même année, de nos agences de Longwy, Longuyon, Charleville, Pont-à-Mousson, dont l'ensemble se chiffrait par près de 340.000 fr. D'autre part, au cours de la même période, malgré un notable ralentissement dans cette branche de notre activité, les émissions et opérations sur titres nous avaient donné des résultats relativement importants. Ce sont autant d'éléments dont l'exercice 1915 a été privé. Pour ne pas être absolument inutile, la comparaison des deux situations annuelles ne saurait donc avoir le même intérêt que s'il s'agissait de deux périodes également normales.

Cette réserve faite, passons en revue les divers postes du bilan.

A L'ACTIF

Les Comptes de Caisse et de Guichet, avec un total de 18.043.189 fr. 35 font ressortir par rapport à celui du 31 décembre 1914, une augmentation de 2.109.199 fr. 75. Elle était sensiblement plus élevée, quelques semaines auparavant, une partie de nos disponibilités, soit en numéraire, soit en bons à court terme ayant été absorbée par le règlement des opérations de l'Emprunt national.

Le compte Effets à recevoir fait ressortir une plus-value de 6.027.003 fr. 69. La majeure partie de ce portefeuille est immédiatement négociable.

L'ensemble des Comptes courants et Correspondants et des Avances sur Titres et Avances garanties est en diminution de 7.883.506 fr. 98 sur les soldes réunis du précédent exercice. Elle atteste une atténuation de nos comptes débiteurs déjà importante par elle-même, mais qui est en réalité, sensiblement plus élevée. Des

comme pour les autres comptes débiteurs, à effectuer les dépréciations voulues.

Le compte *Immeubles sociaux* s'est accru, par rapport à l'exercice précédent, de 76.451 fr. Cette augmentation concerne presque exclusivement nos agences; elle provient, pour plus des deux tiers, du règlement d'une acquisition faite peu de temps avant la guerre pour le transfert futur d'une de nos succursales. Certains de nos immeubles et installations des régions envahies et de la zone exposée paraissent avoir subi d'assez importants dommages; nous ne pourrons en modifier l'évaluation que lorsque nous serons fixés sur leur importance réelle et sur la solution définitive apportée à la question de la réparation des dommages de guerre.

AU PASSIF

Les *Comptes de dépôt à vue et à terme* ont peu varié d'un exercice à l'autre. La diminution ne dépasse pas 1.209.392 fr. 38 c. Plus importante lors du règlement de l'Emprunt national, elle s'est atténuée dans les dernières semaines qui ont précédé la clôture de l'exercice.

Le solde des *Comptes courants*, au 31 décembre 1914, est de 917.528 fr. 55 c. supérieur à celui de l'exercice précédent. Ce compte a subi, en cours d'année, des fluctuations assez importantes par suite d'une part de souscriptions de Sociétés industrielles à l'émission du 5/0/0 et, de l'autre, de rentrées provenant de certaines firmes des régions envahies dont il a été question dans la revue de l'actif. Il sera effectivement réduit de ce chef, lors de la compensation d'écritures; d'ores et déjà le montant de nos engagements vis-à-vis des tiers se trouve diminué d'autant.

Le compte *Autres comptes créditeurs à échéances diverses et effets à payer* présente un solde créditeur en diminution de 6.245.031 fr. 12 c. sur celui de l'exercice précédent. Cette diminution provient de règlements effectués au cours de l'année. Nous nous sommes d'ailleurs attachés, nonobstant le moratorium, à apurer dans toutes la mesure où les circonstances nous l'ont permis, la partie de ce poste antérieure aux hostilités.

Le *Compte d'ordre et divers*, en dehors de provisions diverses, comprend des opérations d'ordre proprement dites qui figurent également à l'actif.

Le compte des *Réserves* figure toujours au bilan pour un total de 15.800.000 fr., dont 4 millions à la réserve extraordinaire et 1.800.000 fr. de fonds de prévoyance, très spécialement destiné, lors de sa constitution, à des néoprécifications d'inventaire.

Certains éléments du compte de *Profits et Pertes* du siège social ont bénéficié de plus-values d'ailleurs plus intéressantes par leur nature que par leur chiffre. Tous nos coffres du siège social et de notre agence de la rue des Dominicains ont été occupés. Le total des titres en garde n'a pour ainsi dire pas diminué. Nos installations nous semblent offrir le maximum de sécurité; nous nous sommes d'ailleurs mis à la disposition de ceux de nos clients qui nous en ont expressément manifesté le désir pour diriger leurs dépôts sur des établissements financiers de leur choix, plus éloignés de la frontière.

Nos agences, dont plusieurs fonctionnent presque sur la ligne de feu, ont apporté à nos résultats bénéficiaires un appoint assez important, bien que légèrement inférieur à celui du précédent exercice. Une mention spéciale est due à notre succursale de Châlons-sur-Marne, qui a rendu à cette région des services très appréciés et où le dévouement avisé de nos collaborateurs a trouvé, dans une plus-value des bénéfices, une récompense méritée.

Nous nous sommes efforcés de réduire, dans la mesure du possible, nos frais généraux. Cependant, une partie de leur traitement a été maintenue, sous la forme d'allocations, à nos employés mobilisés avec une quotité plus large pour ceux qui avaient des charges de famille. C'est un acte de justice qui recevra, nous n'en doutons pas, votre pleine approbation. Sur le front, notre personnel, bien que d'une autre manière, ne cesse de travailler pour la sauvegarde de vos intérêts et la gratitude qu'il nous en exprime nous vaudra, de sa part, à l'heure du retour, encore plus de zèle et d'attachement.

Nous avons, au début de ce rapport, indiqué le solde bénéficiaire de l'exercice 1915 et l'emploi qui nous en paraissait à la fois équitable et prudent.

Pris du tribut que leur apportait, en temps de paix, l'activité industrielle si intense du nord du département de Meurthe-et-Moselle, des Ardennes et d'une partie de la Marne, il vous semblera sans doute que ces résultats méritent, dans les conjonctures actuelles, d'être pris en considération, malgré leur apparence modeste. Faut-il ajouter que notre banque s'est volontairement obtenue de prendre prétex des circonstances actuelles pour imposer des conditions qui dépassent, tout en tenant compte de l'état actuel du marché, la juste rémunération de notre intervention et le souci de vos intérêts légitimes.

C'est par la modération du prix qu'elle a mis à son concours aux temps de prospérité, qui se sont toujours confondus en Lorraine avec des périodes de nouvelle expansion industrielle, que la Société Nancéienne s'est attiré et a retenu une clientèle sans cesse croissante et fidèle. Il ne nous a pas semblé que les difficultés de l'heure présente, dont le poids se fait si lourdement sentir sur le plus grand nombre, fussent une raison de renoncer à cette politique. Nous croyons, au contraire, que, par son équité, en ces temps de crise, elle ne peut que nous réservier des sympathies, gages

de lendemains fructueux, lors de la reprise qui doit suivre la victoire.

C'est, aussi bien, à cette victoire, aujourd'hui pensée unique de tous les Français, que, pour sa modeste part, depuis le début des hostilités, notre maison a prétendu travailler. Il n'est pas une tâche, intéressant de près ou de loin la défense nationale, à laquelle son concours ait été marchandé, lorsque même elle n'en a pas pris l'initiative.

Nous avons facilité à la partie de notre clientèle qui travaille pour l'administration de la guerre les moyens financiers qui lui étaient nécessaires, mais seulement sous la forme d'avances ou encore de règlements de ses approvisionnements en pays amis et neutres et en nous abstenant strictement de toute participation dans les bénéfices résultant de l'entreprise.

Sous la forme d'obligations décennales et de bons à court terme, renouvellement compris, nous avons apporté à la Trésorerie un appont de plus de 43 millions. Et ce chiffre a été largement dépassé par le total des souscriptions à l'Emprunt national que nos guichets ont transmis à l'Etat et qui a dépassé 2.250.000 fr. de Rente 5/0/0, soit plus de 45 millions de capital. La situation de trois de nos agences en régions envahies, de quatre autres à l'extrême frontière, d'un siège social et d'une succursale fonctionnant dans la ville même dont l'ennemi ne peut pardonner que la vaillance de nos armées lui ait fermé les portes ne nous laissait pas espérer un résultat aussi brillant. Il nous a valu de précieuses félicitations dont vous avez le droit de nous applaudir avec nous.

Nous n'avons pas été des derniers à prendre part à cette belle campagne de l'*Or à la Banque de France*, dont la victoire fut, avec le succès de l'Emprunt, comme l'épanouissement civil du patriotisme de notre pays en même temps que le solennel témoignage, aux yeux de l'Europe, du crédit de la France.

Nous vous rappelons, il y a un instant, le périodique acharnement dont furent et sont encore victimes plusieurs des villes qui abritent nos agences. Dans les Vosges : Raon-l'Etape et Saint-Dié; en Meurthe-et-Moselle : Lunéville et surtout Pont-à-Mousson; dans la Marne : Reims, dont vous savez le pitoyable sort. Dans la plupart d'entre elles, nos établissements sont restés ouverts, s'employant à rendre aux populations tous les services compatibles avec la situation. Et si momentanément les portes de deux d'entre elles ont été fermées à demi, c'est que les circonstances nous l'ont imposé, mais non sans que nous ayons tenu à y maintenir intact, par des organisations spéciales, le lien avec notre clientèle. Tous nos collaborateurs, restés fidèlement au poste qui leur avait été assigné, ont droit à nos félicitations et à nos remerciements.

Pourquoi vous parler de nos sièges de Nancy puisqu'il vous est donné de suivre ici tous nos efforts et de partager nos épreuves? Assurément, nous ne saurons nous flatter que des services assurés dans des conditions aussi difficiles soient à l'abri de toute critique. S'il en est de nos clients qui aient eu à souffrir d'imperfections et de retards, nous ne doutons pas que le témoignage du passé nous vaille de leur part, pour le présent, des circonstances atténuantes.

La liste de nos collaborateurs tombés au champ d'honneur, disparus, blessés, prisonniers, s'est, hélas! allongée depuis un an. C'est la mort de vingt-cinq, la captivité de vingt-quatre, la disparition de huit d'entre eux qu'il nous faut déplorer aujourd'hui.

Nous nous inclinons avec respect devant ces victimes de la grande cause dont ils auront pour leur glorieuse part assuré le triomphe, sans oublier ceux des nôtres, administrateurs et collaborateurs, qui ont à pleurer des êtres chers. Et c'est avec fierté que nous saluons aussi les membres de notre grande famille de la Société Nancéienne auxquels leur vaillance sur le front a mérité des citations et des croix.

Et puis, notre pensée ira trouver au-delà des lignes allemandes, dans les régions encore au pouvoir de l'ennemi, nos chers collègues, chefs de service, employés, clients et amis.

Vous me permettrez, enfin, comme il y a un an, de remercier publiquement ceux de mes collègues qui, demeurés à Nancy, se sont serrés autour de leur président, l'ont reconforté de leur présence et assisté de leurs conseils dans la tâche si délicate qui lui incombe.

A la fin de mai dernier, notre directeur général, M. Louis Muller, nous était enlevé en quelques jours. Il appartenait à notre maison presque depuis son origine. Son dévouement sans réserve à nos intérêts lui avait valu la confiance du Conseil d'administration; son affable bienveillance, l'affection du personnel placé sous ses ordres; son obligeante courtoisie, la sympathie de notre clientèle. Depuis le début des hostilités, il avait eu à cœur de faire face au surcroît de travail causé par la mobilisation de ses collaborateurs immédiats. Il s'était voué à cette tâche avec une véritable ardeur et sans aucun souci, quelque conseil qui lui en fut donné, de sa santé déjà chancelante. Il est mort sur la brèche et n'aura pas eu la consolation, qui eût été si douce à son cœur, de voir le terme de la séparation qui avait attristé sa jeunesse, d'assister à la réunion définitive à la France de cette chère Alsace, d'où il nous était venu. Vous vous associez certainement aux vives condoléances que nous renouvelons aux siens, très particulièrement à son fils, prisonnier de guerre.

Le mandat de deux membres du Conseil, MM. H. Berweiller et A. Duperron expire cette année. Tous deux se représentent à vos suffrages.

Vous aurez également à renouveler le mandat de

vos deux commissaires aux comptes MM. Abel Cournault et Victor Sepulchre. Le Conseil d'administration tient à leur témoigner une fois de plus sa gratitude pour leur collaboration averte et zélée.

Nous vous demanderons, pour terminer, de donner, conformément aux prescriptions de la loi du 24 juillet 1867, les approbations et autorisations voulues aux Administrateurs qui font partie d'autres entreprises ayant à traiter éventuellement avec notre banque.

Messieurs,

La situation troublée que la guerre crée à notre maison, comme à tous les établissements financiers du Nord et de l'Est, n'est pas achevée. La fin des hostilités, en y mettant un terme, marquera du même coup le départ d'une tâche si lourde et si complexe que toutes celles dont la Société Nancéienne s'est efforcée, depuis sa création, d'assurer l'accomplissement ne peuvent en donner qu'une très faible idée.

Les besoins exceptionnels, nés de la guerre, escompte des créanciers sur l'Etat représentatives de la réparation des dommages, réinstallation de l'Alsace-Lorraine, extension de l'exportation qui en sera la conséquence forcée, exécution de grands travaux indispensables à notre maîtrise économique, exigent des moyens exceptionnels, eux aussi. Faudra-t-il les chercher? Ne pourra-t-on les trouver que dans des institutions nouvelles et spéciales, à créer de toutes pièces? « Crédit aux Sinistrés » — « Crédit à l'Industrie » — « Crédits professionnels ou corporatifs », etc., etc.. De bons esprits en jugent ainsi. Nous estimons, pour notre part, que l'organisme bancaire actuel est capable, dans son essence et sa contexture, de suffire aux nécessités de demain. La prospérité industrielle de la Lorraine, dans son plein épanouissement, à la veille du conflit actuel, n'en est-elle pas le garant? Elle était due, en partie, personne ne le conteste, à la conception que les banques de l'Est ont eue de leur mission, à la parfaite entente qu'elles ont délibérément scellée et loyalement pratiquée, au mépris parfois de leurs profits immédiats, et toujours dans l'intérêt général de leur région.

Pourquoi ne pas alors demander la solution financière des problèmes qui, dès à présent, se posent pour le lendemain de la victoire à cette union, mais élargie par le nombre, amplifiée par les moyens, sanctionnée par des accords précis, susceptibles de s'adapter et de s'assouplir à l'importance et à la diversité des besoins nouveaux.

Conclue dans cet esprit large, assise sur de solides fondements, une telle union ne serait-elle pas, au surplus, pour faciliter d'abord, alléger ensuite, la part considérable de collaboration que, dans les débuts surtout, il faudra, quoi qu'en veuille, attendre de notre grande banque d'émission. Ce concours, elle le faciliterait, à coup sûr, par les garanties que peut offrir un bloc compact possédant un crédit d'une réelle ampleur; elle l'allégerait sans doute encore et même assez rapidement par des moyens financiers qui lui seraient propres, comme, par exemple, l'émission de Bons à plus ou moins long terme, d'une sécurité indiscutable, d'un large rendement, conforme aux conditions du marché, titres enfin dont le nombre, la surface, la cohésion des adhérents rendraient le placement plus aisés et plus étendue la diffusion. Et ce ne serait pas un des moindres mérites de cette organisation que d'associer sous cette forme nouvelle la plus grande partie du pays à sa restauration et à son nouvel essor économique. Pour si complexe qu'apparaisse, au premier abord, la réalisation pratique de ce programme, dont ce n'est ici qu'une ébauche, elle n'exigerait peut-être après tout, chez les artisans financiers de l'œuvre d'après-guerre, avec une étude approfondie de ses faces diverses, qu'un peu de cette abnégation de soi, de cette volonté résolue, de cette inébranlable foi dans les destinées de la Patrie, qui, depuis plus de vingt mois, animent, exaltent notre Armée et se traduisent en quatre mots: « La France avant tout. »

C'est là notre conviction. Mais à quelque formule qu'on se rallie, la Société Nancéenne y donnera son adhésion, consciente de son efficacité pour le relèvement économique d'une région, intimement lié à l'avenir même de la France et dont la prospérité et la grandeur même ont été le but unique et démeure la seule préoccupation.

COMPAGNIE CENTRALE D'ÉCLAIRAGE PAR LE GAZ

LEBON ET C^{ie}

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Capital social émis 17.500.000 francs

Assemblée générale ordinaire des Actionnaires
du jeudi 30 mars 1916.

RAPPORT DE LA GÉRANCE SUR L'EXERCICE 1915

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Permettez-nous tout d'abord de rendre un hommage respectueux et ému à la mémoire de ceux de nos collaborateurs qui ont donné leur vie pour la patrie. La liste en est trop longue, car nous en comptions déjà vingt-cinq tombés au champ d'honneur ou morts des suites de leurs blessures et six portés comme disparus.

Que leurs familles reçoivent ici l'assurance de notre vive et triste sympathie.

Le nombre des blessés dans notre personnel a atteint le chiffre de soixante et onze. Beaucoup d'entre eux sont déjà repartis au front. Pour ceux qui ne sont pas

encore guéris, nous faisons les vœux les plus chaleureux d'un prompt et complet rétablissement.

Vingt-six de nos collaborateurs ont eu l'honneur d'être cités : deux d'entre eux ont reçu la médaille militaire. Nous leur adressons nos plus sincères félicitations.

L'exercice 1915, pour lequel nous venons vous soumettre notre rapport annuel sur l'exploitation de l'ensemble de nos établissements, s'est déroulé tout entier pendant la lutte acharnée qui met aux prises tant de nations. Il en a naturellement subi toutes les conséquences.

Malgré les vides énormes créés par le départ de nos mobilisés, grâce à des sursis obtenus de l'autorité militaire pour certains de nos agents, grâce au zèle et au dévouement de ceux qui n'étaient plus mobilisables, nous avons pu, en prenant de nouveaux agents, d'ailleurs très difficiles à recruter, continuer à maintenir en fonctionnement toutes nos usines et stations.

La question d'approvisionnement en charbons a été des plus délicates, car si nous avions des marchés de charbons suffisants pour nos besoins, les frets étaient à des taux fantastiques et même à certains moments introuvables.

Au point de vue de la trésorerie, nous avons, en y veillant d'une façon constante, fait face à tous nos paiements ; mais, comme l'an dernier, nous avons cru prudent de ne pas distribuer en octobre 1915 un acompte sur le dividende de cet exercice, dont les bénéfices, comme vous le verrez plus loin, ont décru dans une très grande proportion par rapport à ceux de 1914. Dans des circonstances aussi extraordinaires, nous avons pensé pouvoir diminuer d'une façon considérable, pour cet exercice, l'amortissement de l'actif industriel que nous faisions chaque année, amortissement que l'Assemblée générale de 1911 a reconnu de toute nécessité pour assurer la bonne marche de notre Société.

Mais cette manière de faire que nous avons admise pour cette année 1915 ne saurait se perpétuer sans danger et dès que les conditions d'exploitation seront redevenues normales, nous devrons reprendre largement ces amortissements.

Dans le cours de l'année 1915, nous nous sommes rendus acquéreurs de l'affaire électrique d'Arques-la-Bataille et Martin-Eglise, près Dieppe.

La moyenne des cours de change des piécettes en francs, qui était en janvier de 0,47 0/0 à notre détriment, est passée en notre faveur à 0,84 0/0 en février, pour monter à 1,17 0/0 en avril, redescendre jusqu'à 3,05 0/0 en juin, puis remonter à 1,12 0/0 en septembre, enfin redescendre à 1,04 0/0 en décembre.

La moyenne de l'année 1915 a été ainsi de 6,43 0/0 à notre bénéfice au lieu de 4,82 0/0 à notre détriment en 1914. Depuis que les changes sont en notre faveur, nous avons compté dans nos recettes la piécette pour franc.

Les ventes brutes de gaz et d'électricité de la Compagnie, pour 1915, ont ainsi atteint le chiffre de Fr. 25.336.368 19 celles de 1914 ayant été de 25.047.462 64 elles ont augmenté de Fr. 288.905 55

Les ventes brutes de gaz et d'électricité de janvier 1916 sont de 2.721.180 fr. 43 c., ce qui fait une augmentation de 233.537 fr. 49 c.

Le bilan des opérations de la Société au 31 décembre 1915 montre que, pour cet exercice, les bénéfices provenant de nos divers établissements ont été de Fr. 7.158.939 70 ceux de l'exercice 1914 ayant été de 11.088.401 24

la diminution pour 1915 a été de Fr. 3.929.461 54 diminution due en majeure partie au coût des charbons.

Le nombre des actions de notre Société est resté de 35.000. Nous avons eu à servir pendant cet exercice l'intérêt d'un an de 86.770 obligations de 500 fr. 4 0/0, réduites à 84.830 depuis l'annulation de 1.940 de ces titres, puis l'intérêt d'un an de 36.260 obligations de 500 fr. 3 0/0, réduites à 35.430 depuis l'annulation de 830 de ces titres. Ces annulations d'obligations de 500 fr. 4 0/0 et 3 0/0 se sont produites au 31 décembre 1915 par suite du tirage au sort du 23 octobre 1915.

Le relevé des comptes de 1915 porte qu'au cours de cet exercice, le résultat des opérations de la Société s'est élevé à Fr. 7.158.939 70

De ce produit brut, il y a d'abord à déduire les charges ordinaires suivantes :

1^e Frais généraux Fr. 376.452 17

2^e Intérêts d'un an 1915 sur :

86.770 obligations de 500 fr. 4 0/0. Fr. 1.735.400 »

36.260 obligations de 500 fr. 3 0/0. 543.900 »

3^e Remboursement à 500 fr. l'une de : 1.385.000 »

à quoi il y a lieu d'ajouter pour l'amortissement de l'actif industriel 500.000 »

Total des charges sociales Fr. 4.540.752 17

laissant disponible 2.618.187 53

pour faire un total égal de Fr. 7.158.939 70

Sur cette somme disponible de Fr. 2.618.187 53 nous sommes d'avis d'attribuer à la Caisse des retraites créée en 1906 pour le personnel employé et ouvrier de la

Compagnie, pour onzième allocation .. 400.000 » Par suite il reste à répartir Fr. 2.218.187 53

Sur cette somme à répartir de Fr. 2.218.187 53 il y a statutairement lieu d'attribuer comme suit :

1^e A la gérance :

10 0/0 st 1.750.000 fr. 175.000 » 20 0/0 st 468.187 fr. 53 c. 93.637 50

268.637 50

2^e Au Conseil de surveillance et aux divers Comités, 2 1/2 0/0 du tout 55.454 68

3^e Aux actions le solde disponible de pour faire un total égal de Fr. 1.894.095 35 2.218.187 53

Cette somme disponible de Fr. 1.894.095 35 attribuable aux actions, est inférieure de 205.904 65

à celle de Fr. 2.100.000 » nécessaire pour compléter, au taux de l'exercice antérieur de 60 fr. par action, le dividende à leur distribuer pour l'exercice 1915. Le cas se présente donc pour la deuxième fois (la première a eu lieu pour l'exercice 1900) de prélever cette somme de 205.904 fr. 65 c. sur les 500.000 fr. de bénéfices arriérés non distribués, mais mis en réserve depuis que le 26 mars 1886 il a été créé un fonds de prévoyance qui, après ce prélevement, sera réduit pendant l'exercice 1916 à 294.095 fr. 35 c.

Au moyen de ce prélevement statutaire, il pourra être attribué un dividende de 60 fr. à chaque action, soit ensemble 2.100.000 fr.

Il n'y aura donc pas de virement à faire cette année au fonds spécial d'amortissement des actions, qui se montait l'an dernier, après l'approbation des comptes de 1914, à Fr. 62.945 20

Mais le produit de leur placement pendant l'année 1915 ayant été de 1.774 23 son montant total à ce jour est de Fr. 64.719 43

Outre l'approbation des comptes proposés d'autre part et la décharge à en donner à votre gérance, nous vous proposons donc de voter le dividende à répartir pour l'exercice 1915 à 60 fr. par action.

Etant donné le prix des charbons rendus dans nos usines, le coût de nos stocks est de trois à cinq millions de francs plus élevé que celui du temps normal. Nos disponibilités ont donc diminué de pareille somme et, en présence de l'incertitude actuelle sur les cours des frets, nous estimons qu'il pourrait être dangereux, pour notre trésorerie, de distribuer, le 6 avril prochain, la totalité du dividende que nous vous proposons de voter.

Les décrets sur le moratorium nous permettraient de surseoir à toute distribution de dividende jusqu'après la fin des hostilités.

Nous avons, cependant, l'intention de payer aux actionnaires, à partir du 6 avril prochain, le tiers du dividende, soit 20 fr. par action, et nous vous demandons d'en autoriser la distribution. Mais, pour les 40 fr. de surplus, nous considérons qu'il est prudent de faire application du moratorium et de n'en effectuer le paiement qu'à l'époque qui sera fixée par la Gérance après avis du Conseil de surveillance.

La Gérance, le Conseil de surveillance et les divers Comités ne toucheront, de leur côté, que le tiers de leurs parts statutaires, et le solde leur sera versé en même temps que sera payé le solde du dividende.

*La Gérance :
LEBON et Cie.*

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR L'EXERCICE 1915

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Par application des termes de la loi, et conformément aux dispositions des statuts de notre Société, nous avons, dans nos séances mensuelles de 1915, vérifié les livres, la caisse, le portefeuille et les valeurs de la Compagnie, et l'accomplissement de cette mission nous a, comme toujours, été facilitée dans la plus large mesure par les explications que nous a très obligamment données votre Gérance.

Qu'elle veuille bien, une fois de plus, en recevoir ici tous nos remerciements.

En outre, depuis la clôture de l'exercice, nous avons examiné les comptes et les inventaires de cette même année 1915.

Ces documents sont réguliers, exacts, en parfaite concordance avec les écritures, fort claires et soigneusement tenues, qui proviennent de chaque des établissements de la Société; et comme il s'agit là d'un ensemble de travaux que l'état de guerre a rendu très délicat cette fois encore, nous tenons à destiner de nouveau un témoignage de remerciements à l'adresse du chef de la comptabilité centrale de la Compagnie et de tous ses collaborateurs du siège social aussi bien que des diverses usines.

Les bénéfices énoncés dans le rapport de la gérance sont, à notre avis, absolument justifiés, et nous ne voyons, par suite, aucune objection à formuler sur les propositions qui vous sont soumises en vue de leur répartition : nous approuvons entièrement, en particulier, les attributions prévues pour le fonds d'amortissement et de dépréciation de l'actif industriel et pour la Caisse de retraites de la Société, avec l'espérance, ainsi que la Gérance en exprime la pensée, du retour possible à des chiffres plus considérables lorsque les circonstances seront redevenues normales du fait de la cessation des hostilités.

Nous estimons dès lors que vous pouvez accepter les comptes de l'exercice 1915 tels qu'ils vous sont présentés, en donner décharge à la Gérance, et autoriser la répartition d'un dividende de 60 fr. à chaque action pour ledit exercice, moyennant le prélevement d'une somme de 205.904 fr. 65 c. sur le fonds de prévoyance de la Compagnie, pour ladite répartition être réalisée en deux versements échelonnés comme il en est fait proposition au rapport même de MM. les Gérants.

Les Membres du Conseil de surveillance :

M. Herbette, Président;
L. Masson, Secrétaire;
A. Charrière, J. de Couët, L. Visinet, membres du Conseil.

Bilan au 31 décembre 1915

ACTIF

Apports :	
Usines et concessions d'éclairage et travaux supplémentaires Fr.	149.348.795 89
Immeuble social et Propriété de la Compagnie à Paris	1.017.000 »
	150.365.795 89
Caisse : espèces en caisse et en banque	5.683.056 04
Portefeuille et représentation de la réserve :	
Titres et valeurs diverses de la Compagnie,	9.019.541 45
Débiteurs divers :	
Comptes divers Fr. 2.299.428 34	
Comptes courants des usines 18.460.772 41	20.760.200 75
	Fr. 185.830.594 13

PASSIF

Capital :	
Actions de 500 fr. (dont 3/10 ^e , soit 5.250.000 fr. remboursés)	17.500.000 »
Oblig.de 500 fr. 4 0/0 à amortir	41.180.118 15
Oblig.de 500 fr. 3 0/0 à amortir	15.599.874 49
	74.279.992 64
Amortissement et dépréciation de l'actif industriel	76.392.806 02
	150.672.798 66
Réserve statutaire	1.000.000 »
Fonds de prévoyance	500.000 »
Caisse de retraites	1.344.641 34
Amortissements divers dans les usines	11.844.417 20
Dividendes et intérêts restant à payer :	
Sur actions 152.533 64	
Sur obligations 1.289.100 »	1.441.633 64
Obligations à rembourser	1.561.400 »
Créditeurs divers :	
Comptes courants ... 387.794 27	
Comptes divers et nés de sur change .. 14.795.002 06	15.182.796 33
Fonds spécial d'amortissement des actions 64.719 43	
Profits et pertes : Bénéfice de 1915 à répartir	2.218.187 53
	Fr. 185.830.594 13

Inventaire des usines au 31 décembre 1915.

DÉBITS	
Charbons Fr.	6.346.273 41
Sous-produits	340.389 74
Caisse	1.698.475 78
Marchandises et Mobilier	4.134.935 67
Débiteurs divers	10.227.874 23
	Fr. 22.747.948 83
CRÉDITS	
Créditeurs divers Fr.	1.471.479 34
Dépôts de garanties et cautionnements d'employés	2.815.697 08
Solde créditeur de la Compagnie dans les usines	18.460.772 43
	Fr. 22.747.948 83

Assemblée générale ordinaire du 30 mars 1916.

RÉSOLUTIONS

Première Résolution.

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport de la Gérance et celui du Conseil de surveillance, approuve les comptes de l'exercice 1915 tels qu'ils lui ont été présentés et en donne décharge à la Gérance.

Deuxième Résolution.

L'Assemblée générale fixe à 60 fr. par action le dividende à répartir aux actionnaires pour l'exercice 1915 et autorise la distribution d'un acompte de 20 fr. par action, à faire à partir du jeudi 6 avril 1916, les 40 fr. de surplus ne devant être payés qu'à l'époque qui sera fixée par la Gérance, après avis du Conseil de Surveillance.

Troisième Résolution.

L'Assemblée générale nomme au Conseil de surveillance, pour cinq ans, M. Léon Visinet.

Relevé des Cours de la Bourse du 1^{er} au 7 avril 1916

	Samedi 4 avril	Lundi 3 avril	Mardi 4 avril	Mercredi 5 avril	Jeudi 6 avril	Vendredi 7 avril		Samedi 4 avril	Lundi 3 avril	Mardi 4 avril	Mercredi 5 avril	Jeudi 6 avril	Vendredi 7 avril	
FONDS D'ÉTATS FRANÇAIS.	—	—	—	—	—	—		—	—	—	—	—	—	—
3 0/0.....	63 25	63 25	63 25	63 25	63 15	63 ..	Chine 5 0/0 or 1903.....	413 ..	414 ..	418 50	418 ..	418 50	414 ..	
3 0/0 Amortissable.....	69 25	..	69 25	..	69 ..	69 ..	— 5 0/0 1911.....	418	413 ..	413 ..	
3 1/2 0/0 libéré.....	91 10	91 25	91 35	91 35	91 35	91 35	— 5 0/0 or 1913 (Ch. de fer Lung-Hai).....	412 ..	415 ..	415 ..	413	412 50	
5 0/0 libéré (au comptant).....	88 05	88 ..	88 ..	88 ..	88 05	88 05	Congo (Etat du) Loïs 1888.....	372 ..	372 ..	371 ..	373 ..	371 ..	376 ..	
Obligat. Chemins de fer de l'État.....	400 ..	400 ..	400 ..	400 ..	400 ..	400 ..	Danemark 3 0/0 1891.....	60 50	61	62 ..	
VALEURS FRANÇAISES : ACTIONS.	—	—	—	—	—	—	Egypte Unifiée coup. 300.....	89 05 ..	88 55	89 ..	88 50	89 ..	89 ..	
Banque de France.....	4875 ..	4850 ..	4840 ..	4800 ..	4770 ..	4755 ..	— coup. 2.500.....	89 05	88 50	..	88 70	
Banque de l'Algérie.....	2765 ..	— coup. 23.000.....	89	89	
Banque de Paris et des Pays-Bas.....	1085 ..	1098 ..	1098 ..	1103 ..	1110 ..	1100 ..	— 3 1/2 privilégiée, coup. 42.500.....	77	
Compagnie Algérienne.....	725 ..	Espagne 4 0/0 Extérieure, coup. de 160.....	96 40 ..	96 20	96 20	96 40	95 50	95 75	
Comptoir National d'Escompte.....	— 240 ..	95 70 ..	95 50	95 60	93 ..	95 25	95 55	
Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, t. p.	— 480 ..	94 30 ..	94 ..	94 ..	94 ..	94 ..	94 ..	
— 250 fr. p.	Finlande 3 1/2 0/0 amort. 1901.....	
Crédit Foncier de France.....	665 ..	664 ..	664 ..	667 ..	668 ..	668 ..	Haiti 1896 6 0/0.....	
Crédit Français.....	..	253 ..	253	— 1910 5 0/0.....	414	414 ..	410 ..	405 ..	
Crédit Industriel, act. 125 fr. payés.....	622	622	Hellénique 5 0/0 1884.....	
— act. libérée.....	622	622	— 5 0/0 1884.....	
Crédit Lyonnais.....	..	1048	1045 ..	1041 ..	1046 ..	— 4 0/0 1902 (Chem. de fer).....	..	365	
Crédit Mobilier Français.....	330 ..	330	— 4 0/0 1910.....	
Société Foncière Lyonnaise.....	— 5 0/0 1914.....	85 25 ..	85 50	85 30	86 05	86 40	86 50	
Société Générale.....	Hollande 3 0/0, coup. 1.000.....	83 80	
Banque Française pr le Comm. et l'Indust.	180 ..	181 ..	181 ..	180	Italie 3 1/2, c. 33	72 75	..	
Banque de l'Union Parisienne.....	— 3 0/0.....	
Rente Foncière.....	Japon 4 0/0 1905, coup. de 20.....	..	84 25 ..	84 10	84 ..	83 50	83 60	
Société des Immeubles de France.....	— coup. 100 ..	84 25	84 ..	83 50	83 60	
Bône-Guelma, act.	549 ..	555 ..	560	555 ..	560 ..	— coup. 200 ..	84 10	84 ..	83 50	83 60	
Est-Algérien, act.	— 5 0/0 1907, coup. de 100	95 ..	
Est. act. de 500 fr.	— 4 0/0 1910 ..	81 75 ..	81 95	81 50	81 50	81 75	81 75	
— act. de jouissance.....	348	— 5 0/0 1913 (Bons) ..	518 ..	519 ..	517 50	517 ..	517 ..	517 ..	
Lyon act. de capital.....	980 ..	980 ..	975 ..	984 ..	990 ..	985 ..	Maroc 5 0/0 1904	471 ..	473 ..	470	
— — de jouissance.....	508 ..	— 5 0/0 1910 ..	438	465 ..	462 ..	450 ..	446 ..	
Midi, act. de capital.....	921 ..	930 ..	930 ..	935 ..	942 ..	945 ..	Mexique 4 0/0 1905	49 50	49 50	49 ..
— act. de jouissance.....	442 ..	445 ..	445	450 ..	455 ..	Minas Geraes (État de) 5 0/0 or 1907	
Nord, act. de capital.....	Norvégien 3 0/0 1896	82	
— act. de jouissance.....	— 3 1/2 0/0 1902, coup. 17 fr. 50	
Orléans, act. de capital.....	— coup. 35 fr.	
— — de jouissance.....	730 ..	735	701 ..	701 ..	Portugal 3 0/0 1re série, coup. de 20 et 100	59 25	59 50	..	
Ouest, act. de capital.....	720 ..	720 ..	715	700 ..	695 ..	— 3 1/2 0/0 1904-05	60 25 ..	60 65	..	
— act. de jouissance.....	Portugais 3 0/0 1re série	
Ouest-Algérien, act.	542 ..	542	— 4 1/2 0/0 1901 (obl. des Tabacs) ..	480 ..	480 ..	475 ..	471 ..	457 ..	456 ..	
Docks et Entrepôts de Marseille.....	430	Roumanie, rente convertie 4 0/0 ..	66 70	
Entreports et Magasins Généraux.....	— 1910 4 0/0	
Gaz pour la France et l'Etranger.....	Russe 4 0/0 1887-69	78 50	
Cie Générale Transatlantique, ordinaire.....	128 ..	128 ..	128 ..	128 ..	— 4 0/0 1880	
— — priorité.....	..	135 ..	139	135 ..	133 ..	— 4 0/0 1889, coup. de 20 ..	67 65 ..	71 ..	71 ..	68 65 ..	68 65	68 65	
Messageries Maritimes, ordin.	76 ..	77 ..	70 50	78 ..	77 ..	77 ..	— coup. 100 ..	67	67 ..	67 50	
— — priorité.....	..	122	121	— 4 0/0 1890, 2 ^e et 3 ^e émission	67 35 ..	66 95	67 40 ..	66 95	66 50	
Métropolitain, act. de capital	428 ..	426 ..	425 ..	425 ..	428 ..	429 ..	— 4 ^e émission	
Nord-Sud, actions.....	118 ..	121 ..	122 ..	128 ..	129 ..	129 ..	Consolidé 4 0/0, 1 ^{re} et 2 ^e sér., c. 500 ..	67 95	67 75 ..	
Chemins de fer de Santa-Fé.....	— 1901	
Omnibus, act. de capital	405 ..	405 ..	405 ..	405 ..	405 ..	404 ..	— 3 0/0 1891 ..	59 25 ..	59 20 ..	59 ..	59 05	58 15 ..	
— act. de jouissance.....	— 3 0/0 1890 ..	54 50 ..	54 75	54 55	54 95	54 75	54 50	
Omnium Lyonnais.....	— 3 1/2 0/0 or 1894, coup. 87 fr. 50	
Parisienne pr l'Ind. des Ch. de fer et Tram.	219	219	215 ..	213 ..	— 5 0/0 1906 ..	86 ..	86 30 ..	86 20	86 ..	86 25	86 40	
Tramways de Bordeaux.....	408 ..	405	402 ..	405 ..	405 ..	— 4 1/2 0/0 1909 ..	75 15 ..	75 65	75 55	75 65	75 60	75 75	
Tramways (C ^e G ^e Française de)	168 ..	168 ..	170 ..	170	170 ..	— intérieur 4 0/0 1894	
Tramways (C ^e G ^e Parisienne de), ordin.	— Let. de gage 3 1/2 Banq. Fonc. Nobl.	63 ..	63 25 ..	63 ..	62 75 ..	63 25 ..	63 10 ..	
— — priorité.....	Santa-Fé 5 0/0 1910	
Voitures à Paris.....	159	70 ..	70 ..	70 ..	Sao-Paulo 5 0/0 or 1907 ..	380 ..	385 ..	385 ..	385 ..	385 ..	384 50 ..	
Compagnie d'Aguilas	68	70 ..	70 ..	70 ..	72 50 ..								

	Samedi 4 avril	Lundi 3 avril	Mardi 4 avril	Mercredi 5 avril	Jeudi 6 avril	Vendredi 7 avril		Samedi 4 avril	Lundi 3 avril	Mardi 4 avril	Mercredi 5 avril	Jeudi 6 avril	Vendredi 7 avril						
Nord Espagne.....	428 ..	425 ..	424 50	425 ..	425 ..	426 ..	Rio-Tinto, préférence.....	• •	• •	• •	• •	• •	• •						
Railways et Electricité.....	Sosnowice.....	• •	• •	• •	• •	• •	• •						
Sanfossé (Madras).....	420 50	419 50	420 ..	422 ..	422 ..	423 ..	Laguna Nitrate.....	• •	• •	• •	• •	• •	• •						
Tramways de Buenos-Ayres.....	80 ..	77	82 ..	85 ..	Lautaro Nitrate.....	254 ..	252 ..	254 ..	252 ..	253 ..	255 ..						
Mexico-Tramways, act. de 100 dollars.....	Azote (Société Norvégienne), act. ord.....	390 50	389 50	389 ..	389 ..	392 ..	401 ..						
Wagons-Lits, ordin.....	Est Asiatico Banano.....	2700 ..	2700	2720 ..	2755						
— privil.....	Colonisation Orientale, obl. 5 0/0						
Hellenique d'Electricité (Thomson).....	71 ..	74 ..	73 ..	73 ..	75 ..	Naphite (Société Russe).....	844 ..	844 ..	842 ..	850 ..	850 ..						
Ulladelpnia Co., act. o.....	261 ..	248 ..	263 ..	264 ..	Oriental Carpet.....	138 ..	134 ..	135 ..	134 ..	134 ..	134 ..						
Usines de Briansk ordinaria.....	335 ..	343 ..	346 ..	346 ..	349 ..	350 ..	Prowodnik.....	830 ..	834 ..	834 ..	835 ..	837 ..	839 ..						
— privilégiée.....	335 ..	338 ..	340	348	Sucreries d'Egypte, act. ordin.....	98 ..	98 25	96 ..	98 ..	90 ..	91 25						
Rio-Tinto, ord.....	17 8 ..	1756 ..	17 8 ..	4756 ..	1760 ..	1755 ..	— act. privil.....	83 ..	84 ..	82 75	83 50	74 ..	75 25						
— grosses coupures.....	1745	Tabacs des Philippines.....	550 ..	550 ..	555 ..	560 ..	565 ..	558 ..						
FONDS GARANTIS PAR LE GOUV. FRANÇAIS.																			
Obligat. Tunisienne 3 0/0.....	317 50 ..	Gaz de Paris.....	• •	Métropolitain de Paris 3 1/2 0/0.....	400 ..						
Annam et Tonk n. 2 1/2 0/0.....	62 ..	Charbonnages du Tonkin.....	1854	— 4 0/0.....	413 ..						
Afrique Occidentale 3 0/0 1903-10.....	348 ..	Houillères de Dombrova.....	Nord-Sud 4 0/0 1913.....						
Congo Français 3 0/0 1909..... et Chemin de fer d'Epina.....	89	Rosario à Puerto-Belgrano.....						
Indo-Chine 3 0/0 1909.....	328 ..	Mines de Béthune (1/30*).....	89	Santa-Fé (Ch. de fer) 4 1/2						
Maroc 4 0/0 1914.....	419 ..	Courrières.....	1916	— 3 0/0.....						
COLONIES ET PROTECTORATS.																			
Indo-Chine 3 1/2 0/0 1899-1905.....	Lens (1/4* d'action).....	98 50	Tramways (Cie Gén ^e France) 4 0/0	390 ..						
Indo-Chine 3 0/0 1902.....	Bolco (1/50* part de fondateur).....	460	Tramways de Paris et de la Seine 5 0/0	405 ..						
Tunisie 3 0/0 1902-07.....	312 ..	Mines de Bor, ordin.....	925	Tramways (Cie Gén ^e Paris) 4 0/0	353 ..						
EMPRUNTS DE VILLES ET DU CRÉDIT FONCIER.																			
Paris 1865 2 0/0.....	520 ..	— priorité.....	915	Eaux (G ^e G ^e dés) 3 0/0						
— 1871 3 0/0 tout payé.....	363 ..	Carmaux (1/23.200*).....	Parisiennes de Distribut. d'Electr. 3 3/4 0/0	320 ..						
— 1873 4 0/0.....	494 ..	Krivoi-Rog.....	253	Parisiennes de Distribut. d'Electr. 4 0/0	415 ..						
— 1878 4 0/0.....	490 ..	Mines de la Loire	Electricité de Paris 4 0/0	400 ..						
— 1892 2 1/2	270 ..	Mokta-el-Hadid.....	Est-Lumière 4 1/2	440 ..						
— 1/4	74 59 ..	Le Nickel.....	1150	C ^e Générale d'Electricité 4 0/0						
— 1894-00 2 1/2	269 ..	Acieries de France.....	69	Ouest-Lumière 4 1/2 0/0	384 50 ..						
— 1898 2 0/0	87 2 ..	Acieries de Longwy.....	1030	Procédés Thomson-Houston 4 0/0	375 ..						
— 1/4	211 ..	Acieries de Micheville.....	2000	Eclairage, Chauffage et Force Motrice 4 0/0	453 ..						
— 1899 2 0/0 (Métro).....	77 5 ..	Acieries de Paris et d'Outreau.....	Gaz pour la France et l'Étranger 4 0/0						
— 1/4	315 ..	Ateliers et Chantiers de la Loire.....	Gaz Général de Paris 4 1/2						
— 1904 2 1/2 (Métro), 1/5	67 ..	hâillon-Commentry.....	Sels Gemmes et Houillères de la Russie Méridionale 4 0/0						
— 1905 2 3/4, 1/4	80 ..	— (parts).....	Ateliers et Chantiers de la Loire, obl. 5 0/0	485 ..						
— 1910 2 3/4 obl. 200 fr.....	138 75 ..	Tréfileries et Laminoirs du Havre.....	1769	Chantiers et Ateliers de St-Nazaire 5 0/0	477 ..						
— 1910 3 0/0	291 ..	Usines Métallurgiques de la Basse-Loire.....	Chatillon-Commentry 4 0/0						
— 1/4	72 ..	Chargeurs Réunis.....	Électro-Métallurgie de Dives 4 0/0						
— 1912 3 0/0	226 ..	Havraise Péninsulaire.....	Fives-Lille 4 0/0						
Marseille 1877 3 0/0	Agence Havas.....	979	Forges et Acieries de la Marine 4 0/0						
Crédit Foncier de France, obl. Comm. 1879 2.60 0/0	432 ..	Air Liquide.....	262	Forges et Acieries du Nord et de l'Est 4 0/0						
— 1/3	94 7 ..	Compteurs et Matériel d'Usines à Gaz.....	1725	Métaux (Cie Française) 4 0/0	330 ..						
obl. Foncières 1879 3 0/0	465 ..	Etablissements Bergougnan.....	762	Oural-Voigt (Société métal.) rev. var.						
obl. Communales 1880 3 0/0	454 ..	Etablissements Debray.....	— usiness Maritimes 3 0/0	369 ..						
obl. Foncières 1883 3 0/0	327 ..	Etablissements Malétrat.....	305	Omnibus 4 0/0	405 ..						
— 1885 2.60 0/0	324 ..	Le Figaro.....	99	Transatlantique (Cie Gle) 4 0/0	445 ..						
obl. Communales 1891 3 0/0	300 ..	Galeries Lafayette.....	138	Annuités Société Norvég. de l'Azote 5 0/0						
— 1892 2.60 0/0	333 ..	— (parts).....	140 50	Nouvelles Galeries Réunies 4 0/0						
obl. Foncières 1895 2.80 0/0	343 ..	Laiterie Colorante e' Produits Chimiques de St-Denis	555	Port de Rosario 5 0/0	460 ..						
obl. Communales 1899 2.60 0/0	332 ..	Petit Journal.....	960	Panama (Soc. Civile d'Amort.) obl. 3 ^e série	99 25 ..						
obl. Foncières 1903 3 0/0	374 50 ..	Petit Parisien.....	299	Suez 3 0/0 3 ^e série	326 ..						
obl. Communales 1906 0/0	361 ..	Pétroles (Cie Industrielle des)	672	Bons de coupons	81 ..						
obl. Foncières 1909 3 0/0	202 ..	Port du Rosario	FONDS D'ETAT ET DE VILLES ÉTRANGÈRES												
obl. Comm. 1912 3 0/0 t. payé	195 ..	Richer (Anc. Cie)	Bolivie 3 0/0 or 1913						
obl. Fonc. 1913 3 1/2, 420 fr. p. t. payé	385 ..	Usines du Rhône, act. ord.....	3250	Ceara (Flat de) 5 0/0 or 1910						
— 402 50 ..	402 50 ..	—	Chili (Caisse hypothécaire) 5 0/0 1914	430 ..						
obl. Fonc. 4 0/0 1913	422 ..	—	Norvège 3 0/0 1903	74 05 ..						
Bons de 100 fr. à lots 1887	61 ..</td																		

Nord-Donetz 4 1/2 0/0.....	440 ..	Saragosse 3 0/0 3 ^e hypothèque.....	333 25	Alpes Bernoises 4 0/0 1 ^{re} hypothèque.....
Volga-Bougoulma 4 1/2 0/0.....	395 ..	Smyrne-Cassaba 4 0/0 1903.....	383 ..	Brazil Railway 4 1/2.....
Sud-Est 4 1/2 1908.....	433 ..	Land Bank of Egypt 4 0/0.....	383 ..	Cacères (Madrid à), revenu var., 500 fr.
Nord-Est de l'Oural 4 1/2.....	388 ..	Banque Industrielle du Japon 5 0/0.....	508 ..	Portugais 4 0/0 1 ^{re} rang.....
Ouest-Oural.....	387 ..	Banque Hypothécaire de Suède 4 0/0 1873.....	480 ..	— 2 ^e rang.....
Altai 4 1/2.....	373 ..	Foncier Egyptien 3 1/2.....	370 50	Badajoz 5 0/0.....
Embranchements de Ch. de fer 4 1/2 1913.....	Foncier Egyptien 3 0/0.....	329 ..	Tauris 5 0/0 or 1913
Mer Noire 4 1/2 0/0 1913.....	370 ..	— 4 0/0.....	414 50	C ^{ie} Madrilène du Gaz 4 0/0
Semiretchinsk 4 1/2 1913.....	373 ..	Crédit Foncier Franco-Canadien 5 0/0.....	481 50	Gaz et Eaux de Tunis 4 0/0
OBL Réunies des Ch. de f. Russes 4 1/2 0/0.....	86 ..	Crédit Foncier et Agricole de Minas Geraes 5 0/0.....	Usines de Briansk 4 1/2 0/0
Saint-Louis and San Francisco 4 1/2 0/0.....	Crédit Foncier de Santa-Fé 5 0/0.....	Industrie Houillère de la Russie Méridionale 4 0/0
Salonique-Constantinople 3 0/0.....	— 4 1/2.....	405 ..	Port de Para 5 0/0
Saragosse 3 0/0 1 ^{re} hypothèque.....	341 ..	Crédit Foncier de Stockholm 4 0/0.....	412 ..	Sucreries d'Egypte (obl. var. 400 fr.)
— 3 0/0 2 ^e hypothèque.....	331 ..	Akkerman 4 1/2 1913.....	— obl. hypoth. 3 0/0.....

MARCHÉ EN BANQUE

	Samedi 1 avril	Lundi 3 avril	Mardi 4 avril	Mercredi 5 avril	Jeudi 6 avril	Vendredi 7 avril
Bakou (Naphte), estamp. ou non.....	1295	1312 ..	1339 ..	1360 ..
Balia-Karadjin.....	284	283 ..	282 ..	282 ..	282 ..
Brakpan Mines, coup. 10.....	102	102 ..
Butte and Superior.....	583 ..	578 ..	584 ..	590 ..	591 ..	607 ..
Camp Bird ordin., c. 25.....	9 50	9 75 ..
— préfér. 7 0/0 cumul., c. 25.....	15
Caoutchoucs (Soc. Financière).....	99 ..	98 50 ..	98 ..	98 50 ..	97 ..	96 25 ..
Cape Copper, coup. 10.....	114 50 ..	114 50 ..	112 ..	111 ..	114 ..	113 ..
— coup. 25.....	112 ..	112 ..	110 ..	109 ..	110 ..	112 ..
Caucase (Ind' et Métal), unités.....
Chartered, coup. 25.....	15 ..	15 ..	15 ..	15 ..	15 ..	14 75 ..
Chemins Ottomans, obl.....
Chino Copper, c. 5.....	330 50 ..	331 50 ..	332 50
— c. 25.....	331 ..	332
City Deep, coup. 25.....	106 50	105 ..	104
Crown Mines, coup. 10.....
— coup. 25.....
De Beers ord., coup. 10.....	307	304 ..	303 ..	300 50
— coup. 5 ..	307	304 ..	303 ..	300 50
— unités.....
— préférence ..	386
Eastern International Rubber.....	25 50	25 75
East Rand, unités.....	29 50 ..
— coup. 5 ..	28 50	28 ..	27 50 ..	27 50
— coup. 25.....	26 50 ..	26 25 ..	26 25	26 25 ..
Estrellas, unités.....	127	125 50 ..	127 ..	126 ..
Ferreira Deep, coup. 25.....	51 50 ..	51	51 ..
Geldenhuis Deep, unités.....
— coup. 5
— coup. 25.....
Golden Horseshoe.....
Goldfields, unités.....
— coup. 25 ..	38	37 75	37 50 ..
Hartmann, coup. 5	379	376 ..
Haut-Volga privilégiées, unités.....	60 ..	67 ..	69
Jagersfontein.....
Johannesburg.....
Kleinfontein.....	45

	Samedi 4 avril	Lundi 3 avril	Mardi 4 avril	Mercredi 3 avril	Jeudi 6 avril	Vendredi 7 avril
Knight's (Witwaterstrand Gold Mining)...	• • •	• • •	• • •	• • •	• • •	• • •
Lena Goldfields, coup. 25.....	• • •	45 ..	45 25	44 50	45 ..	45 25
Lianosoff fils, estamp. ou non.....	• • •	• • •	• • •	280 ..	280 ..	281 ..
Malacca ordinaire, coup. 5.....	129 ..	131 ..	• • ..	130 ..	130 ..	130 ..
— — coup. 25.....	128 50	131 ..	• • ..	130 ..	129 ..	• • ..
— unités.....	• • ..	• • ..	• • ..	• • ..	• • ..	• • ..
— privilégi., c. 25.....	• • ..	• • ..	• • ..	• • ..	• • ..	• • ..
Maltzof, unités.....	548 ..	516 ..	542 ..	514 ..	• • ..	• • ..
Modderfontein B, coup. 5.....	170 ..	170 ..	• • ..	169 ..	• • ..	• • ..
— — coup. 25.....	169 ..	168 ..	168 ..	168 50	170 ..	170 ..
Montecatini (Mines de).....	122 ..	• • ..	122 ..	121 ..	• • ..	• • ..
Mount Elliott, coup. 23	114 50	120 ..	121 ..	125 50	136 ..	130 ..
Pena Copper, coup. 23	27 ..	27 ..	27 75	29 ..	30 ..	29 75
Platine (C° Indié du), unités.....	419 ..	• • ..	• • ..	418 ..	419 ..	421 ..
Randfontein, coup. 25	21 ..	• • ..	• • ..	20 25	• • ..	• • ..
Rand Mines, coup. 5	107 ..	• • ..	• • ..	107 ..	• • ..	106 ..
— — coup. 25	102 50	102 50	102 ..	• • ..	• • ..	• • ..
Ray Consolidated.....	• • ..	• • ..	• • ..	• • ..	• • ..	• • ..
Robinson Deep, coup. 5	• • ..	• • ..	• • ..	• • ..	• • ..	• • ..
Robinson Gold, coup. 5	• • ..	• • ..	32 25	• • ..	• • ..	• • ..
Rose Deep, coup. 10	• • ..	• • ..	• • ..	• • ..	• • ..	• • ..
San Miguel Copper Mines.....	• • ..	• • ..	• • ..	18 25	• • ..	• • ..
Shansi (Pekin Syndicate), coup. 5	• • ..	• • ..	18 ..	18 ..	• • ..	18 ..
— — coup. 25	• • ..	• • ..	18 ..	18 ..	• • ..	18 ..
Simmer and Jack	• • ..	• • ..	• • ..	• • ..	• • ..	• • ..
Spassky Copper, unités	• • ..	• • ..	• • ..	• • ..	• • ..	• • ..
— — coup. 5 et 10	59 ..	• • ..	59 50	59 ..	58 50	• • ..
— — coup. 25	58 75	59 75	59 ..	58 75	58 ..	57 75
Spies Petroleum, coup. 25	• • ..	• • ..	21 25	• • ..	20 ..	20 50
Tharsis, unités	• • ..	• • ..	147 50	• • ..	152 ..	• • ..
— — coup. 5 et 10	• • ..	• • ..	145 ..	145 ..	149 50	154 ..
Toula, coup. 10	1058 ..	• • ..	1050 ..	1064 ..	1068 ..	1070 ..
— unités	1058 ..	• • ..	1050 ..	• • ..	1058 ..	1070 ..
Transvaal Consol.....	• • ..	• • ..	• • ..	• • ..	• • ..	• • ..
Tubes et Forges de Sosnowice	• • ..	• • ..	• • ..	• • ..	• • ..	• • ..
Utah Copper, coup. 25	499 ..	• • ..	502 ..	500 ..	501 ..	• • ..
Village Deep	• • ..	• • ..	• • ..	• • ..	• • ..	• • ..
Village Main Reef, coup. 23	26 ..	• • ..	• • ..	• • ..	• • ..	173 50
Vins et Spiritueux (Soc. Hellén.), unités	169 ..	170 ..	170 50	172 50	174 ..	173 50
Wagons de St-Pétersbourg, unités	193 ..	193 ..	• • ..	193 ..	193 ..	193 ..

FONDS D'ETATS, PROVINCES, VILLES

FONDS D'ÉTATS, PROVINCES, VILLES	Cours de la semaine
Amazone 3 0/0 1908	249 50
Argentin 3 0/0 1905 Intérieur	96 21
Argentin 6 0/0 Cédules Hypoth. coup. 50	102 75
— — — coup. 1.000	102 75
Brésil 5 0/0 1895, coup. 100	62 15
— — — coup. 100 jouissance courante	85 55
— 5 0/0 1903, coup. 100	54 ..
— 4 0/0 Rescision, coup. 20	—
— — — coup. 20, jouissance courante	—
Buenos-Ayres 6 0/0 Int. Cons., coup. 1000	86 50
— 6 0/0 Int. Obras La Plata	80 ..
Colombie 5 0/0 or 1906 (Savane)	390 ..
— 6 0/0 1914	430 ..
Cuba 5 0/0 or 1904, coup. 500	—
Dominicain 5 0/0 or 1908, coup. 100	102 60
Italien 3 1/2 0/0 net	—
Maranhao 5 0/0 or 1910	254 ..
Mendoza 3 0/0 or 1909	372 ..
Mexicain 5 0/0 Int., coup. 100	23 70
— 3 0/0 int., coup. 100	20 ..
Para 5 0/0 or, coup. 20	260 ..
Pernambuco 5 0/0 or 1909	356 50
Roumain 3 0/0 1903	80 50
Russe 3,80 0/0 (Crédit Foncier Mutual), un	275 ..
San Juan Ext. 5 0/0 1909	348 ..
Venezuela 3 0/0 Int	—
— 3 0/0 1905 Dette Diplomatique, co ip. 20	53 ..
Bahia (Ville de) 3 0/0 1912	193 ..
Copenhague 3 1/2 1902	405 ..
Christiana 3 0/0 1897	451 ..
Moscou 5 0/0 1908-1909	440 ..
Odessa 4 1/2 1903, unités	—
Petrograd 4 1/2 0/0 1902	398 ..
Petrograd 3 0/0 1908	420 ..
Stockholm 4 0/0 1908	438 ..
— 1909 3 1/2 différe	398 ..
Varsovie 4 1/2	146 50
Credit Foncier Egyptien 3 0/0 anc	335 ..
— 500 cou. 6 0/0 1908	922 ..
Société artisanale d'Izien, paris	—
Socié de Tubize, privilégiée	—
Automobiles Brasier	—
Automobiles Delahaye ord	—
Automobiles et Cycles Peugeot	—
Mestre et Blatgé, priorité	ordinaires ..
Bi-Métal	—
Continsouza	—
Gothias (Alliages)	—
Dniépropovienne	—
Donetz (Forges et Acierées)	—
Freins Lipkowsk i	—
Haut-Voïga, privil	ord ..
Hotchkiss et C ^e (Anc. Etablisse	—
Kama, petites parts	—
Keller Leleux	—
Métallurgique du Périgord	—
Moteurs Gnome et le Rhône, jo	—
Russo-Belge (Soc. Métal)	—
Saut-du-Tarn	—
Sugler (Société Française)	—
Taganrog	—
Usines Franco-Russes	—
Usines Métallurgiques de Petro	—
Wagons à Petrograd	—
Albi	—
— parts	—
Anthracite Russe	—
Blanzy	—
Bruay	—
— dixième	—
Clarence	—
Czeladz	—
Ekaterinovka	—
Mines de Houille et de Fer de la	—
Nord d'Alais	—
— priorité	—
Pekin Syndicate Limited « Sha	—
Prokhorow priv	—
Catemou ord	—

119	Vic-ville Monia gne (Zinc de là) 1/10	685
79	Hu anchaca.....	29
120	La Lucette (Soc. Nouv. des Mines de)	176
.....	La 2 Dos Estrellas, Jouissance, un.	126
550	Kinta (Etains de), act. de jouiss..	130
179	— parts.....	279
.....	Phosphates Tunisiens	330
498	Sestao (CIL vients de)	96
215	Caoutchouc (Société Financière des)	2
103	Gula-Kalum, song Rubber Estates	
2250	Kuala Lumpur, -Rubber, unités	
933	— coup. 25	120
76	Padang.....	85
60	Sumatra (Caoutch oucs)	600
41	Tapanoëlie, capital	340
441	— dividend, le	173
330	Hutchinson (Cie Natl.) du Caoutchouc souple), priv.	
630	— — — — — ord.	706
sance	Cinéma Omnia, prior	
2430	Gaumont.....	2450
1250	Cercle de Monaco, entier	492
40	— cinquième	
287	Anglo Continental Supply, o.	
595	— — — — — pr. for. 8 0/0	74
193	Brasserie et Taverne Zimmer	263
480	Raisins de Corinthe	
470	Sucreries Coloso » de Porto-Rico	50
70	Tavernes Pousset et Royale réunies, act. de cap.	
708	Columbia	850
1391	Franco-Wyoming, préf.	111
137	— ordin	42
211	Groznyi, priv	2255
1480	— ordin	2200
580	Lianzoff fils	281
ussie Méridionale	Mexican Eagle Oil Co Ld, préfér. 3 0/0, c. 5	39
70	North Caucasian, coup. 25	371
.....	Omnium International de Pétroles	550
.....	Bastos (Tabacs)	
.....	Chalets de Nécessité (jouis.)	
.....	Electro-Chimie de Bozel	
445	Porcher (Etablissements)	73
56	Sud Russe	865
15 25	Obligations :	
69	Algoma Central 5 0/0	450
35	Andalous 3 0/0 1907	296
151	— Séville-Xères grise rev. fixe	100
50 50	Astl-Chivasso 4 0/0	371
125	— 4 1/2	32
795	Equateur 5 0/0	20
430	Missouri Oklahoma 1 ^{re} hyp	66
.....	Nord Brésil	59

Nord du Parana 5 0/0.....	95 ..	Donetz (Forges et Acieries) 4 1/2 0/0.....	421 ..
Nord-Est Espagne 5 0/0.....	70 ..	— 4 1/2 net n° 12001 à 25643.....	418 ..
Nord-Ouest du Brésil 5 0/0 int. fixe 3 1/2 0/0.....	105 ..	— — n° 25644 à 36392.....	418 ..
— 80001 à 98500.....	176 ..	Ekaterinovka 4 0/0 net.....	437 ..
Nord-Ouest du Pérou 5 0/0 or 4 ^{re} hyp.....	330 ..	— 4 1/2 0/0 net.....	436 ..
Pernambuco 5 0/0 or (Cie gén. de).....	80 ..	Kassandra 5 0/0 net.....	400 ..
Porto-Rico (Ch. de fer) 3 0/0 nets 4 ^{re} hyp.....	151 ..	Banco Popular Argentino 5 0/0 net.....
— 5 0/0 2 ^{re} hyp., estamp.....	151 ..	Electro-Chimie de Bozel 4 1/2 0/0.....	250 ..
— 3 ^{re} hyp. estamp.....	151 ..	Cercle de Monaco 4 0/0 net.....	453 ..
Sud-Ouest Bahia 6 0/0.....	396 ..	Gaumont (Etablissements) 5 0/0.....	70 ..
Barcelona Traction 5 0/0 1 ^{re} hyp.....	400 ..	Municipality of Para 6 0/0.....
Eaux de Beyrouth 5 0/0 net.....	270 ..	Porcher (Etablissements) 4 25 0/0.....	70 ..
Eclairage de la Nouvelle-Orléans 5 0/0.....	BOURSE DE LYON
Électricité de Limoges 4 0/0.....	Gaz de Lyon.....	527 ..
Energie Electrique de la Basse-Loire 5 0/0.....	Franchise Comté.....	208 ..
Forces Motrices d'Auvergne 4 1/2 0/0.....	Horme et Buire, actions.....	206 ..
Hydro-Électrique des Bas-Pyrénées 4 1/2 net.....	— parts bénéficiaires.....	185 ..
Roubaissienne d'Eclairage 4 1/2.....	La Kama, parts bénéficiaires.....
Gaz Franco-Belge 5 0/0.....	— petites parts.....
Gaz de Rosario 3 0/0 net.....	Mines de Blanzy.....	699 ..
Aluminium Français 4 1/2 0/0 net.....	418 ..		

Crédit Foncier de France.

Tirages du 5 avril 1916.

Obligations Communales de 500 fr. et de 100 fr. 2,60 0/0 1879.

64114 **100.000** fr.56972 **25.000** fr.

96643 423830 461755 579581 786079 932003

5.000 fr.40433 71959 106800 116150 172334 189929
204153 220320 221392 262118 332502 370169
378075 414682 417205 462039 544004 551957
565576 568844 615570 616434 683532 697836
714016 722898 724401 736159 750202 759177
760468 769117 784661 794797 830682 833796
858050 862493 869208 891943 901570 961253
977584 983521 988141 **1.000** fr.

Obligations Communales de 500 fr. 3 0/0 1880.

562188 **100.000** fr.617129 **25.000** fr.

318243 337492 488532 541013 631427 710177

5.000 fr.56892 88062 115902 143899 145981 147775
151651 158346 182145 200344 200521 201130
286946 316930 324722 338541 340938 382582
397924 455459 457966 464754 477382 483930
502825 512930 536715 542186 560528 582794
593662 702495 712548 714749 739913 772846
806377 821829 827670 839869 856121 902262
930060 943786 957825 **1.000** fr.

Obligations Communales de 400 fr. 3 0/0 1891.

476702 **100.000** fr.885592 **10.000** fr.189752 **5.000** fr.27103 65883 116196 161099 172191 436118
50226 508305 525757 560620 630143 672512
751721 758311 851536 855603 897304 913778
990528 996508 **1.000** fr.

Obligations Communales de 500 fr. 2,60 0/0 1899.

218355 **100.000** fr.401852 **25.000** fr.418701 **5.000** fr.2124 10329 32731 37036 43833 51711
57842 59188 75298 90804 91067 96974
103447 120003 133873 147247 147375 189691
205902 253065 274012 284473 288777 296480
307122 315760 357216 357968 358057 393176
404330 406397 414247 426871 430436 438845
438869 442319 455076 455350 464963 478482
494262 496162 498965 **1.000** fr.

Obligations Foncières de 250 fr. 3 0/0 1909.

1143798 **100.000** fr.1358997 **10.000** fr.135903 172279 189026 231356 488516 852557
853514 864879 999483 1257978 **1.000** fr.

12756 16715 18371 20387 45586 118043

124248 173048 219996 225631 236572 250597

276323 289884 326570 338723 345933 406953

429905 433512 496878 507428 520000 544800

553390 580804 638308 666468 694111 709225

761552 765465 769919 783323 805437 805573

817677 834817 838400 895379 900905 908556

935690 936989 951396 958105 1028218 1039937

1052325 1054652 1119878 1197866 1198495 1238228

1284727 1287628 1339286 1340485 1356552 1387057

500 fr.**LE POUR ET LE CONTRE**

Mines de la Loire.....	255 ..
— de Montrambert.....	614 ..
— de la Péronnière.....	520 ..
Mines de Saint-Étienne.....	458 ..
Omnibus et Tramways de Lyon.....	517 ..
Dynamite Russe, actions ordinaires.....	138 ..
— actions de priorité.....
— parts bénéficiaires.....
Produits Chimiques d'Alais (Péchiney).....	1320 ..
Rochet-Schneider, actions.....	689 ..
— parts.....	1050 ..
Electro-Métallurgique Française (Froges).....	1515 ..
Forces Motrices e. Usine de l'Arve.....	1350 ..
Etablissements Keller-Leleux.....
Anderny-Chevillon.....
Bouille.....	502 ..
Rochebeille.....
Roche-la-Molière et Firminy.....
Etablissements Bergougnan et Cie.....	1725 ..
Moteurs Gnome.....	2164 ..
Usines du Rhône, ordinaires.....	3333 ..
— priorité.....	780 ..

Ville de Paris 1894-1896.

Tirage du 5 avril 1916.

291330 **100.000** fr.
341657 **20.000** fr.
121121 251972 **10.000** fr.
136904 198421 388081 **2.500** fr.
43862 77197 97723 133776 146016 195763
226006 265874 266442 329020 354155 355399
357448 363024 **1.000** fr.**Ville de Paris 1912.**

Tirage du 5 avril 1916.

99650 **50.000** fr.
719069 **10.000** fr.
123584 164782 259330 316155 602628 **1.000** fr.
1485 1554 48792 76073 86104 88508
153002 181630 208900 217699 226352 235094
237944 256855 274016 315327 316500 325984
342235 362381 405854 409753 417382 428803
454663 497250 527006 527327 553132 558113
612417 614941 623566 624410 637616 **500** fr.**Chemins de fer Russes.**Tirage du 1^{er} janvier 1916.Obligations consolidées 4 0/0.
3^e série (émission 1890).
A 125 roubles or :11351 à 11400 40101 à 40150 54851 à 54900
84401 84450 87401 87450 104751 104800
119251 119300 126101 126150 130701 130750
136901 136950 137951 138000.

A 625 roubles or :

249851 à 249900 260301 à 260350 322051 à 322100

A 1.250 roubles or :

333201 à 333250 333651 à 333700 367351 à 367400

A 3.125 roubles or :

429851 à 429900 435751 à 435800 484351 à 484400

509501 509550 536301 536350 548451 548500

548551 548600 549101 549150 561201 561250

609051 609100 614851 614900 628901 628950

631501 631550.

Remboursement le 1^{er} avril 1916.**Chemins de fer Russes.**Tirage du 1^{er} janvier 1916.

Obligations consolidées 4 0/0.

1^{re} série (émission 1889).

A 125 roubles or :

6101 à 6150 27151 à 27200 32401 à 32450

429001 42950 61451 61500 61701 61750

95451 95500 104451 104200 156251 156300

169751 169800 189201 189250 198051 198100

198151 198200 255301 255350 257251 257300

281301 281350 314901 314950 353001 353040

386801 386850 386851 386900 389851 389900

402501 402550 417151 417200 426851 426900

430101 430150 440651 440700 470851 470900

490651 490700.

A 625 roubles or :

519401 à 519450 534801 à 534850 539801 à 539850

550751 550801 554551 554600 617601 617650

626251 626300 640251 640300.

A 1.250 roubles or :

691976 à 692025 703476 à 703525 7

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE
Constructions Mécaniques
(Anciens Établissements CAIL)
SOCIÉTÉ ANONYME
Capital : 18 millions de francs.
SIÈGE SOCIAL :
37, rue des Mathurins, Paris.

Par décision du Conseil d'administration et en conformité des statuts, MM. les Actionnaires de la Société Française de Constructions Mécaniques (Anciens Etablissements Cail) sont convoqués en Assemblée générale ordinaire pour le jeudi 20 avril 1916, à 10 heures 1/2 du matin, au siège social, 37, rue des Mathurins, à Paris.

ORDRE DU JOUR :
Communication du Conseil d'administration ;
Renouvellement partiel du Conseil d'administration ;
Nomination des commissaires des comptes pour l'exercice 1915 et pour l'exercice 1916 ;
Résolutions diverses.

L'assemblée se compose de tous les actionnaires possédant au moins 20 actions.

Les actionnaires possédant moins de 20 actions peuvent se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux à l'Assemblée.

Les propriétaires d'actions au porteur doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée, déposer leurs titres cinq jours au moins avant la réunion :

Soit au Comptoir National d'Escompte de Paris ;
Soit au Crédit Lyonnais ;
Et dans leurs bureaux, agences et succursales.

(6894) Le Conseil d'administration.

**SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE
DE L'OURAL-VOLGA**

Société anonyme
Au capital de 7.500.000 francs.
SIÈGE SOCIAL :
64, rue de la Victoire, à Paris.

AVIS AUX ACTIONNAIRES

MM. les Actionnaires sont informés que l'Assemblée générale extraordinaire convoquée pour le mardi 25 janvier 1916 n'a pu être tenue, le nombre des actions représentées à cette Assemblée n'étant pas suffisant.

MM. les Actionnaires sont convoqués à nouveau en Assemblée générale extraordinaire pour le mercredi 17 mai 1916, à trois heures et demie, au siège social, rue de la Victoire, 64, à Paris, l'ordre du jour restant le même, savoir :

Résolutions concernant la transformation ou la reconstitution de la Société en Société Russe et pourvoir à donner au Conseil à cet effet.

Pour délivrer valablement, cette Assemblée devra être composée d'un nombre d'actions représentant le tiers au moins du capital social.

Conformément à l'article 41 des statuts, tout propriétaire de cinq actions au moins pourra assister à cette Assemblée.

Tous propriétaires d'un nombre moindre d'actions peuvent se grouper pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux.

Tout actionnaire, membre de l'As-

semblée, a le droit de se faire représenter par un mandataire également membre de l'Assemblée.

Pour avoir le droit d'assister à cette Assemblée, les actionnaires devront avoir déposé leurs titres, ou le certificat de dépôt de ces titres, dans un établissement de crédit, ou chez les agents de change près la Bourse de Paris, au plus tard le 10 mai.

A Paris, au siège social, rue de la Victoire, n° 64 ;

A Petrograd, à la Banque d'Escompte de Petrograd, où les cartes d'admission pourront être retirées.

Il sera alloué aux actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée un jeton de présence de un franc par action ayant pris part au vote, dans le cas où l'Assemblée réunirait le nombre d'actions nécessaires pour délivrer valablement.

Les dépôts d'actions effectués pour l'Assemblée du 25 janvier seront valables pour l'Assemblée du 17 mai prochain.

(6895) Le Conseil d'Administration.

**COMPAGNIE INDUSTRIELLE
DES
Procédés RAOUL PICTET**
SOCIÉTÉ ANONYME
au capital de 1.350.000 francs
28, rue de Grammont, 28.
PARIS

L'Assemblée générale des actionnaires, qui a eu lieu le 31 mars 1916, a décidé de distribuer un dividende de 8 fr. brut par action pour l'exercice 1915.

Le dividende à toucher pour les titres au nominatif sera de 7 fr. 68 et, pour les titres au porteur, de 7 fr. 29.

Le dividende sera payable, à partir du 1^{er} mai prochain, aux guichets du Crédit Lyonnais, Paris et province, pour les actions au porteur, sur présentation du coupon n° 22 et, pour les actions nominatives, sur présentation du certificat. (6896)

**COMPAGNIE GÉNÉRALE PARISIENNE
DE TRAMWAYS**
SOCIÉTÉ ANONYME
Au capital de 45.000.000 de fr.
Siège social :
85, boulevard Montparnasse, Paris.

Le nombre d'actions déposées en vue de l'Assemblée générale ordinaire, quidéait avoir lieu le 29 mars 1916, n'ayant pas atteint le quorum fixé par les statuts, la réunion prévue a été ajournée.

En conséquence, MM. les Actionnaires sont convoqués en Assemblée générale ordinaire pour le mercredi 3 mai 1916, à 3 heures 1/2 de l'après-midi, à la salle du Comité des Forges de France, 7, rue de Madrid, à Paris.

Conformément à la loi, cette seconde Assemblée délivrera valablement, quel que soit le nombre d'actions présentes ou représentées.

Les dépôts de titres, effectués en vue de l'Assemblée du 29 mars courant et qui seront maintenus, seront valables pour celle du 3 mai 1916, ainsi que les cartes-pouvoirs correspondantes.

Les dépôts nouveaux d'au moins dix actions de capital ou de jouissance seront reçus jusqu'au 18 avril inclus, au Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère, à

Paris, ou dans les agences de cet établissement.

Paris, le 3 avril 1916.
(6893) Le Conseil d'administration.

**COMPAGNIE
DE
Chemins de fer Départementaux**
SOCIÉTÉ ANONYME
Au capital de 30.000.000 de francs.
5, rue Louis-le-Grand, Paris.

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires la mise en paiement, sur les bénéfices de l'exercice 1915, d'une répartition de 15 fr. par action.

Aucun acompte n'ayant été payé en octobre dernier, cette répartition sera mise en paiement, en totalité, à partir du 15 avril 1916, aux prix suivants nets d'impôts :

Titres nominatifs 14 fr. 40
Coupon n° 52 des titres au porteur 13 fr. 10

A Paris : au Crédit Foncier de France; au Crédit Lyonnais; à la Société Générale; à la Banque de l'Union Parisienne, et dans les succursales de ces établissements à Paris et en province. (6897)

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Excursion au Mont St-Michel.

A partir du 13 avril et jusqu'au 31 octobre, toutes les gares des lignes de Normandie et de Bretagne du réseau de l'Etat délivreront pour le Mont Saint-Michel des billets directs d'aller et retour à prix réduits des trois classes, valables de trois à huit jours, suivant la distance.

Les billets délivrés au départ de Paris donnent droit de passer, au retour, par Granville; ils sont valables sept jours et leurs prix sont fixés à :

47 fr. 70 en 1^{re} cl.; 35 fr. 75 en 2^e cl.
et 26 fr. 40 en 3^e cl.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Billets de famille pour les Vacances.

A l'occasion des fêtes de Pâques, il sera délivré, dans toutes les gares du réseau de l'Etat et pour un point quelconque de ce réseau, des billets d'aller et retour collectifs à prix réduits aux familles composées d'au moins trois personnes voyageant ensemble. Ces billets comporteront une durée de validité de 33 jours avec faculté de prolongation moyennant supplément.

Le prix total d'un billet collectif s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples ordinaires au tarif plein pour les deux premières personnes le prix d'un de ces billets pour la troisième personne et la moitié de ce prix pour la quatrième et chacune des suivantes; ce qui permet, par exemple, à une famille de cinq personnes de bénéficier d'une réduction de 40 0/0 sur le tarif ordinaire.

Signalons également que le chef de famille peut être autorisé à effectuer le voyage isolément à la condition qu'il en fasse la demande en même temps que celle du billet.

Dans ce cas, il lui est remis un coupon spécial pour l'aller et le retour.

Enfin, il peut être délivré, à un ou plusieurs des voyageurs inscrits sur un billet de famille et en même temps que ce billet, une carte d'identité sur la présentation de laquelle le titulaire est admis à voyager isolément, à moitié prix du tarif général, pendant la durée de la villégiature de la famille, entre le lieu de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

**CHEMINS DE FER
PARIS - LYON - MÉDITERRANÉE**

FÉTES DE PAQUES

A l'occasion des Fêtes de Pâques, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 13 avril 1916 seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 4 mai 1916, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

**CHEMINS DE FER
PARIS - LYON - MÉDITERRANÉE**

Les Vacances de Pâques.

Exceptionnellement : Emission, à dater du 5 avril, des billets d'aller et retour collectifs toutes classes à prix réduits pour familles d'au moins trois personnes, de toute gare à toute gare du réseau P.-L.-M.

Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

Arrêts facultatifs.

Validité : trente-trois jours avec faculté de prolongation.

Prix : les deux premières personnes paient le tarif général; la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0; la quatrième et chacune des suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Demandez les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Villégiatures de printemps sur la Côte d'Argent et aux Pyrénées.

De toutes les saisons, le printemps est peut-être celle qui, sur la Côte d'Argent et aux Pyrénées, offre le plus d'attrait.

Dans cette région privilégiée, la température est douce et ensoleillée, les excursions sont infiniment variées au bord de rivages pittoresques ou au sein d'harmonieux paysages.

Les personnes éprouvées par la guerre, celles qui cherchent le repos en ces moments troublés, trouveront, pour se rendre dans la région précédente, de bons express de jour et de nuit composés de voitures directes et, suivant le cas, de wagons-lits et d'un restaurant.

Avec ces express, en quittant Paris-Quai-d'Orsay à 8 h. 40, 20 h. ou 21 h. 30 on arrive en neuf heures à Bordeaux, en treize heures à Biarritz, St-Jean-de-Luz et Pau.

Le retour s'effectue dans les mêmes conditions.

Le Directeur-Gérant: H. de SAINT-ALBIN.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGERE, 20. PARIS